

LA PRESSE



CODERRE EN DEMANDE PLUS

Le maire de Montréal réclame de limiter de façon permanente le coût des régimes de retraite des employés municipaux.
PAGES A4 ET A5

Le maire Denis Coderre n'a pas manqué de saluer son homologue de Québec, Régis Labeaume.

PHOTO YAN DOUBLET, LE SOLEIL

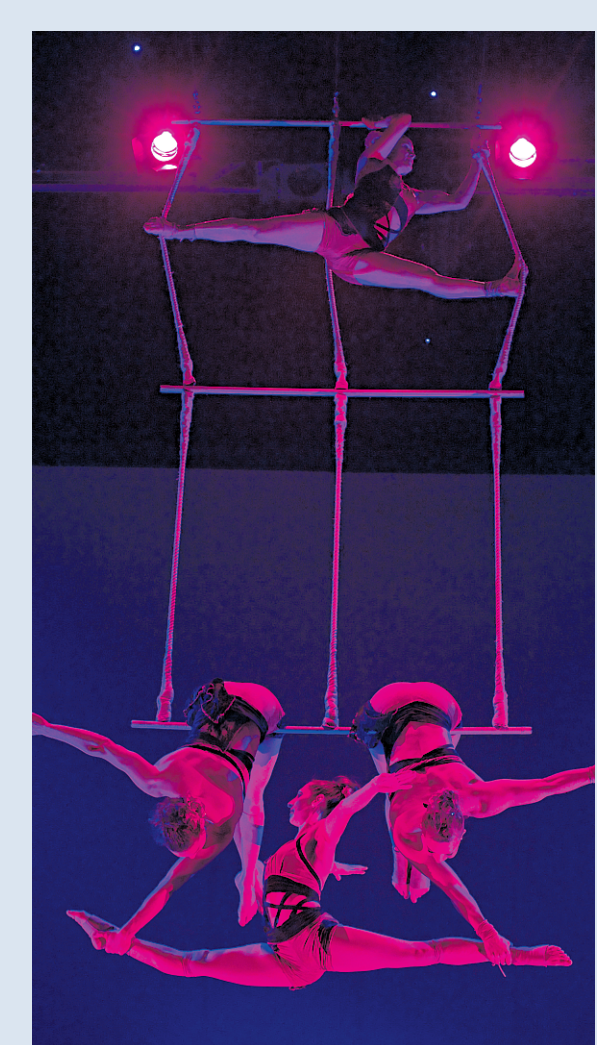


PHOTO ALAIN DÉCARIE, LA PRESSE

LA TOHU SAISON 2014-2015
DANS LA CUISINE
AVEC LES 7 DOIGTS
ARTS



FFM / SERGIO CASTELLITTO
UN CINÉASTE
POUR JUGER
SES PAIRS
ARTS

PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

SOUVERAINETÉ

« LE RESSORT EST ENCORE CASSÉ »

« L'échec référendaire..., ça a cassé un ressort. Je pense qu'il est encore cassé aujourd'hui », lance Lucien Bouchard dans un documentaire qui sera diffusé à Télé-Québec la semaine prochaine. Et il se dit pessimiste quant à l'avenir du Bloc à Ottawa. PAGE A3

UN CREUX HISTORIQUE

Un sondage CROP-La Presse montre que la majorité de Québécois (65 %), estime que le Bloc québécois n'est plus pertinent. PAGE A2

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

EXCLUSIF ÉPIDÉMIE D'EBOLA

LE VACCIN PROMIS
PAR LE CANADA
TARDE À QUITTER
LE PAYS

PAGE A12

PHOTO PICHU CHUANG, ARCHIVES REUTERS

ALOUETTES

UN DÉBUT DE
SAISON DE MISÈRE

La saison 2014 ressemble à plus d'un titre à celle, désastreuse, de 1982.
SPORTS PAGE A15

PHOTO DAVID STOBBE, REUTERS

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
À défaut de se séparer du ROC, les bloquistes se séparent du Bloc.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte

LV 6 21924 98765 1

PROTÉGEONS NOS ENFANTS

Les médicaments sur ordonnance sont les nouvelles drogues.

350 000 ados canadiens disent avoir consommé des médicaments sur ordonnance pour se droguer et les 3/4 les ont pris de la maison.

L'an dernier, des milliers de parents nous ont aidé à récupérer 44 tonnes de médicaments.

C'est un bon départ mais nous devons tous en faire plus.
Sauvez vos enfants en rapportant tous vos médicaments non-utilisés à votre pharmacie.

Estimé PCSD basé sur OSDUHS 2013 (CAMH)

CanadaSansDrogue.org

SONDAGE CROP-LA PRESSE

INTENTIONS DE VOTE AU FÉDÉRAL

Le Bloc québécois marginalisé



JOËL-DENIS BELLAVANCE
DU BUREAU
D'OTTAWA

Une forte majorité de Québécois (65 %) estime que le Bloc québécois n'est plus pertinent sur la scène fédérale. Et à moins d'un solide coup de barre pour stopper l'érosion de ses appuis, le Bloc pourrait être rayé de la carte électorale au Québec à la suite des prochaines élections, prévues en octobre 2015.

Le parti souverainiste, dirigé depuis juin par Mario Beaulieu, ne récolte plus que 13 % des intentions de vote, un maigre point de plus que le Parti conservateur de Stephen Harper, révèle le dernier sondage réalisé par la firme CROP pour le compte de *La Presse*.

Le Bloc québécois, qui avait récolté 23 % des voix au scrutin de 2011 et avait réussi à conserver seulement quatre sièges, encaisse ainsi une chute de cinq points de pourcentage de ses appuis en un mois. Chez les électeurs francophones, seulement 17 % disent appuyer le Bloc – un désaveu sans précédent de leur part.

Pis encore, seulement 23 % des répondants estiment que ce parti souverainiste, fondé par Lucien Bouchard dans la foulée de l'échec de l'accord du lac Meech en 1990, a toujours sa raison d'être. Onze pour cent ont affirmé ne pas avoir d'opinion sur cette question. Parmi ceux (65 %) qui souhaitent que l'on tourne la page sur les années du Bloc québécois, 44 % se déclarent favorables à l'option souverainiste.

Alors que Mario Beaulieu affirme haut et fort que sa priorité absolue est de faire la promotion de l'indépendance, seulement 11 % des Québécois disent que cela doit être le cas. Mais si le Bloc

s'attardait d'abord et avant tout à la défense des intérêts du Québec à Ottawa, 49 % des répondants affirment que cela pourrait les amener à appuyer davantage cette formation politique. Enfin, 41 % des gens interrogés disent qu'aucun de ces rôles ne les convaincrat de voter pour le Bloc.

Déserteurs souverainistes

Selon le vice-président de CROP, Youri Rivest, ces résultats démontrent que même les souverainistes désertent le Bloc, qui devient de plus en plus marginal.

« Ce qui est surtout surprenant, c'est de voir les souverainistes qui ne voient plus l'utilité du Bloc pour promouvoir la souveraineté. Pour moi, c'est un gros changement. Ce parti a donc des questions fondamentales à se poser », a dit M. Rivest.

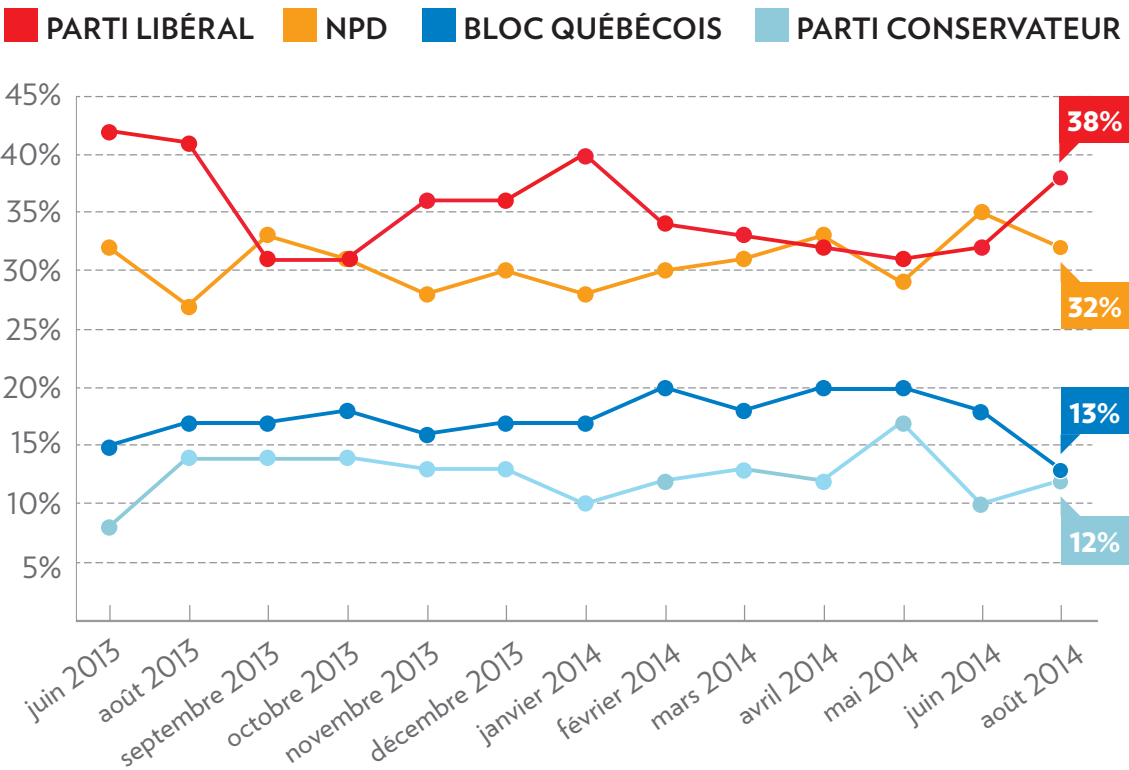
Il a rappelé que le Bloc a longtemps utilisé une formule gagnante, celle de défendre les intérêts du Québec à Ottawa. Cette stratégie a permis au parti souverainiste de régner en maître dans la province pendant près de 20 ans. De toute évidence, cette période est révolue.

« Les candidats du Bloc se sont fait souvent élire sur ce slogan. Mais quand ils ont lâché ce positionnement-là, c'est à ce moment que les difficultés ont commencé. [...] Ce que le sondage démontre, c'est que l'idée de défendre les intérêts du Québec est beaucoup plus porteuse pour eux que de promouvoir la souveraineté sur la scène fédérale », a-t-il analysé.

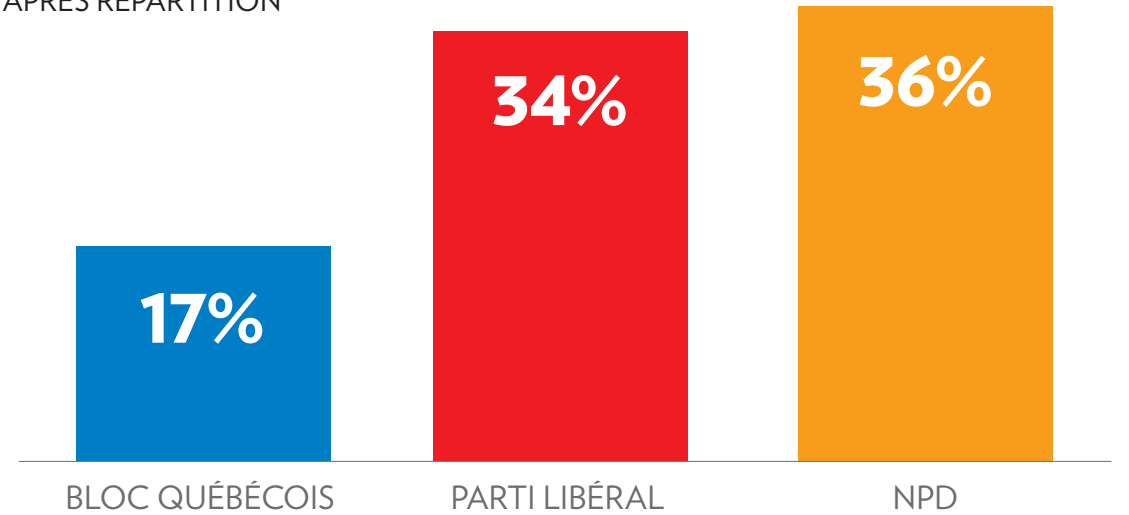
Méthodologie

Le sondage a été réalisé en ligne entre le 14 et le 18 août auprès de 1000 répondants, soit au moment où le député Jean-François Fortin claquait la porte du Bloc en faisant une virulente sortie contre son chef. Il a notamment soutenu que le Bloc, sous la houlette de Mario Beaulieu, s'est « radicalisé » et « marginalisé ». Compte tenu du caractère non probabiliste de l'échantillon, le calcul de la marge d'erreur ne s'applique pas.

ÉVOLUTION DES INTENTIONS DE VOTE SUR UN AN APRÈS RÉPARTITION



APPUIS CHEZ LES FRANCOPHONES APRÈS RÉPARTITION



UNE LUTTE À DEUX AU QUÉBEC

Les prochaines élections fédérales s'annoncent comme une lutte à deux entre le Parti libéral du Canada (PLC) et le Nouveau Parti démocratique (NPD), selon le dernier coup de sonde de CROP. Les troupes de Justin Trudeau récoltent 38 % des appuis des électeurs au Québec, tandis que les néo-démocrates de Thomas Mulcair recueillent 32 %. Le Bloc québécois est loin derrière, à 13 %, tandis que le Parti conservateur est quatrième avec 12 %. Chez les francophones, le NPD est en tête avec 36 %, deux points de pourcentage de plus que le PLC. Une lutte à deux est à prévoir dans toutes les régions sauf celle de Québec, où les conservateurs obtiennent 30 % des appuis, trois petits points de moins que le PLC. Le NPD est troisième avec 22 %. « Contrairement au Bloc, le vote des conservateurs est vraiment concentré dans la région de Québec. Cela peut permettre d'aller chercher un certain nombre de sièges », a souligné Youri Rivest, de la firme CROP.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 8	Loteries	A 10
Astrologie du jour	AFFAIRES 6	Monde	A 12 et 13
Débats	A 14	Petites annonces	AFFAIRES 6 et 4
Décès	AFFAIRES 7	Sports	A 15 à 17
Horaires télévision	ARTS 4	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec averses, maximum 23, minimum 17. AFFAIRES 6

OYSTER PERPETUAL
DATEJUST II



CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651

ROLEX

INTENTIONS DE VOTE AU PROVINCIAL

Le Parti québécois perd encore des appuis

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le Parti libéral du Québec (PLQ) maintient ses appuis dans les intentions de vote quatre mois après les élections provinciales. Mais le Parti québécois (PQ), qui a été chassé du pouvoir le 7 avril après un règne minoritaire de 18 mois, ne cesse de perdre du terrain.

Si des élections provinciales avaient lieu aujourd'hui, les troupes libérales de Philippe Couillard récolteraient 41 % des voix, soit essentiellement le même score qu'au dernier scrutin, selon le dernier sondage réalisé par la firme CROP pour *La Presse*.

Le Parti québécois, pour sa part, n'obtiendrait que 18 %, 7 points de pourcentage de moins que les suffrages obtenus il y a quatre mois. La Coalition avenir Québec (CAQ) arrive deuxième avec 27 % des appuis dans l'ensemble du Québec, mais elle arrive au premier rang chez les électeurs francophones (32 %).

Pour le PQ, qui est en pleine reconstruction, les résultats sont donc loin d'être encourageants. En plus de ne recueillir que 22 % d'appuis

chez les électeurs francophones, l'option qu'il défend, l'indépendance du Québec, ne suscite l'appui que de 34 % des Québécois. Une majorité importante des répondants (66 %) s'y oppose.

En attente d'un chef

Le vice-président de CROP, Youri Rivest, tient toutefois à souligner que les résultats pourraient être différents une fois que les membres du PQ auront choisi leur nouveau chef.

« Que le PQ soit troisième chez les francophones, et assez distancé, c'est vraiment très faible. »

— Youri Rivest, vice-président de CROP

« Comme le Parti québécois n'a pas de chef en ce moment, les chiffres peuvent être trompeurs. Il faut être prudent dans l'analyse de ces résultats. Mais c'est sûr que normalement, le Parti québécois avait une base

naturelle d'électeurs, même quand les choses allaient mal, d'au moins 20 %. Cette base-là a diminué. L'élection d'un nouveau chef peut changer la situation du tout au tout. Mais que le PQ soit troisième chez les francophones, et assez distancé, c'est vraiment très faible », a dit M. Rivest.

Taux d'insatisfaction en hausse

Si les libéraux maintiennent leurs appuis dans les intentions de vote, CROP constate que le taux d'insatisfaction envers le gouvernement Couillard est à la hausse. Entre juin et août, il a fait un bond de cinq points de pourcentage pour s'établir à 50 %. Environ 44 % des Québécois se disent satisfaits du travail du gouvernement libéral.

« C'est très, très rare qu'on observe une hausse du taux d'insatisfaction pendant l'été. Normalement, le sondage d'août est celui qui est le plus favorable au gouvernement. Les partis d'opposition ne sont pas très présents et les ministres ne se font pas questionner. Tout n'est pas rose pour le Parti libéral », a-t-il souligné.

« Une voix nouvelle s'élève ce soir. Celle du peuple du Québec. Il a fallu du temps, il a fallu des hommes et des femmes, de labeur et de courage, que de fleuves et de rivières remontés. De terres explorées. De forêts défrichées, de sols labourés, d'usines dirigées. De villes et villages construits. De coup de cœur, d'actes de raison. Que de sacrifice consenti et d'inquiétudes surmontées. Que de constance, dans ce parcours obstiné. Il sera dit des Québécoises et des Québécois qui ont participé au scrutin d'aujourd'hui qu'ils ont franchi les derniers pas de cet itinéraire. Ce sera l'honneur de cette génération d'avoir donné tout son sens à cette longue démarche nourrie de tant d'efforts obscurs en la faisant émerger au plein jour de la maturité politique. Je vous propose de dédier cette grande victoire du Québec à René Lévesque. Plus que tout autre, il méritait d'éprouver ce soir la joie de voir les siens s'élever au statut de peuple. N'en doutons pas, s'il pouvait partager avec nous ce grand moment, il nous dirait avec encore plus d'émotion qu'en 1976, je n'ai jamais pensé que je pourrais être aussi fier d'être Québécois que ce soir. »

— Extrait du discours préparé par Lucien Bouchard en cas de victoire du Oui en 1995



PHOTO GRAHAM HUGHES, LA PRESSE CANADIENNE

Lucien Bouchard revient sur les conséquences de l'échec référendaire de 1995 dans un documentaire qui sera diffusé sur les ondes de Télé-Québec.

LUCIEN BOUCHARD

Les séquelles de l'échec référendaire

JASMIN LAVOIE

« L'échec référendaire, on dira tout ce que l'on voudra, ça a cassé un ressort. Je pense qu'il est encore cassé aujourd'hui. C'est parce qu'on s'est dit non en 1995 et que, quelque part, on le regrette et on n'est pas fiers de nous autres. » Dans un documentaire qui sera diffusé sur les ondes de Télé-Québec, Lucien Bouchard revient sur les conséquences de l'échec référendaire de 1995 et est convaincu qu'il ne verra pas un troisième référendum de son vivant. « J'espère que je ne verrai pas ça, parce qu'on va en perdre un troisième. Plus tard, je ne le sais pas », affirme celui qui préfère se définir encore comme un nationaliste.

Questionné sur la pertinence actuelle du Bloc québécois et sur les problèmes de son nouveau chef, Mario Beaulieu, l'ancien leader du parti rétorque que « la présence politique du Bloc dilue le pouvoir du Québec au

sein de la fédération ». Selon M. Bouchard, « quand vous envoyez à Ottawa une députation de 30, 40, comme on le faisait autrefois, il y a de fortes chances que des poids lourds [se retrouvent] au cabinet ». Par conséquent, « quand on est autour d'une table tout le monde, si vous êtes là, vous allez en arracher pour le Québec. La politique, c'est ça », justifie-t-il.

Pour Lucien Bouchard, la campagne de 1993 devait être la première et la dernière campagne du Bloc québécois. « C'était un *one shot* », explique-t-il.

Pour lui, la campagne de 1993 devait être la première et la dernière campagne du Bloc. « C'était un *one shot* », explique-t-il. Il dit avoir fondé le Bloc pour préparer le référendum de 1995.

M. Bouchard révèle également dans le documentaire

des dessous du référendum du 30 octobre, perdu par seulement quelques dizaines de milliers de votes. Le leader souverainiste dévoile une partie du discours qu'il avait écrit en cas de victoire. Il y souligne le travail acharné des ancêtres et dédie l'accession à l'indépendance du Québec à René Lévesque. « Ce sera l'honneur de cette génération d'avoir donné tout son sens à

cette longue démarche nourrie de tant d'efforts obscurs en la faisant émerger au plein jour de la maturité politique », lit-il à voix haute.

Lucien Bouchard confie ne pas avoir rédigé de discours en cas de défaite et l'avoir improvisé.

Il ne cache pas avoir eu plusieurs différends avec Jacques Parizeau, tout en lui vouant un profond respect.

Suicide politique

La journée du vote, il soutient avoir été mis à l'écart par ce dernier, qui ne répondait plus à ses appels. L'ancien chef du Bloc québécois revient par ailleurs sur le controversé discours de défaite de Jacques Parizeau. Lorsque celui-ci a fait référence à « l'argent et au vote ethnique », c'était « l'équivalent de perdre deux fois », lance Lucien Bouchard.

L'un de ses adjoints lui a alors soufflé qu'il venait d'assister à un suicide politique en direct. « On savait que toutes les caméras du monde ont filmé ça », dit M. Bouchard.

En repensant aux causes de la défaite, l'homme a avoué, dans sa rencontre avec les journalistes, que le camp du Oui aurait dû suggérer deux référendums aux Québécois plutôt qu'un seul. Selon lui,

les souverainistes auraient dû tenir un premier référendum afin de solliciter un mandat permettant de négocier avec Ottawa, puis un deuxième pour en soumettre les résultats aux Québécois.

« Ça aurait été une grande première qui aurait donné des résultats. Et en plus, ça nous aurait fait du bien d'en gagner un référendum aussi. Une fois de temps en temps d'en gagner un, c'est pas mal », ajoute-t-il.

Celui qui devait jouer le rôle de négociateur en chef du camp du Oui pense que cette stratégie aurait été plus efficace. « Ça aurait changé toute la face du monde. Je vous assure qu'une négociation comme ça, ça aurait eu toutes les chances de réussir. On avait un *bargaining power*, on avait une force en arrière de nous », argumente-t-il.

Le documentaire, réalisé à partir de 22 heures d'entrevues avec l'ex-leader politique, sera diffusé lundi soir sur les ondes de Télé-Québec.

Bouchard est « défaitiste », réplique Mario Beaulieu

ANNIE MATHIEU
LE SOLEIL

QUÉBEC — Les propos de Lucien Bouchard selon lesquels le Bloc québécois dilue le pouvoir de la province à Ottawa n'ébranlent pas son nouveau chef, Mario Beaulieu. Il y voit plutôt dans l'intervention de l'ex-premier ministre péquiste, qui affirme ne plus croire en la tenue prochaine d'un référendum, une marque de « défaitisme ».

« Les députés québécois qui sont à l'intérieur d'un parti fédéraliste, on a vu que ça a l'effet inverse, ils sont muselés par la ligne de parti et, finalement, ça aboutit qu'ils défendent les intérêts du Canada contre les intérêts du Québec », a fait valoir M. Beaulieu en réplique à M. Bouchard, qui s'est exprimé hier sur la pertinence de la formation qu'il a formée en marge du visionnement de presse d'un documentaire à son sujet. Celui-ci a notamment soutenu que

l'élection massive de députés du Bloc au fil des années a miné le nombre de députés québécois au sein du cabinet du gouvernement fédéral.

« On a déjà fait élire 74 députés libéraux sur 75, et c'a été un coup de force contre le Québec, il y a eu un raptatriement de la Constitution

« Je pense que l'indépendance va se faire, le contexte politique peut changer très rapidement. » — Mario Beaulieu, chef du Bloc québécois

alors qu'il y avait unanimité à l'Assemblée nationale », cite en exemple le chef bloquiste. Même chose, dit-il, pour le Nouveau Parti démocratique (NPD) sur la question de la Charte de la laïcité. « C'était assez étonnant de voir le NPD

qui était contre à 100 % et qui disait qu'il utiliserait des fonds pour lutter contre », soutient Mario Beaulieu. Il met d'ailleurs au défi les troupes néo-démocrates à s'engager à mettre dans la Constitution une reconnaissance de la nation québécoise. « Ils ne le feront pas parce qu'ils savent qu'ils ne seront pas élus s'ils le font. »

Selon M. Beaulieu, le Bloc québécois joue un rôle « plus important que jamais », puisque ses trois députés sont les seuls entièrement voués à la défense des intérêts du Québec. De plus, dit-il, Lucien Bouchard fait fausse route lorsqu'il affirme qu'il ne verra pas un autre référendum de son vivant et que le camp du Oui subirait une autre raclée.

« C'est de ça que je parle quand je parle de défaitisme, je pense que oui, il peut y avoir un référendum. Je pense que l'indépendance va se faire, le contexte politique peut changer

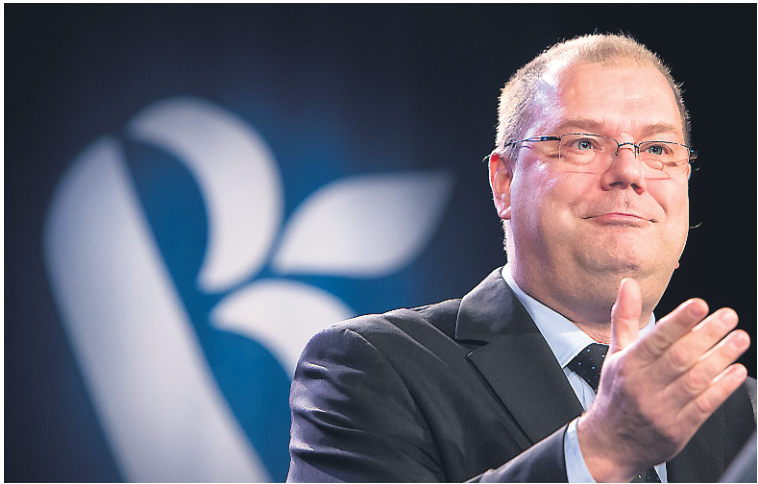


PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

« Les députés québécois qui sont à l'intérieur d'un parti fédéraliste [...] sont muselés par la ligne de parti et, finalement, ça aboutit qu'ils défendent les intérêts du Canada contre les intérêts du Québec », soutient Mario Beaulieu, chef du Bloc québécois.

très rapidement », avance M. Beaulieu, évoquant la montée de l'appui de la souveraineté après l'arrivée de Jacques Parizeau au Parti québécois. « Ce n'est pas juste la conjoncture du lac Meech,

c'est le fait que Jacques Parizeau a recruté près de 100 000 membres du PQ [Parti québécois] et a remobilisé les gens autour de l'indépendance », souligne-t-il.

— Avec La Presse Canadienne

RÉFORME DES RÉGIMES DE RETRAITE

CODERRE DEMANDE À QUÉBEC



Le maire de Montréal Denis Coderre veut que les limites imposées au coût des régimes de retraite le soient de façon permanente, et non temporaire, comme le prévoit actuellement le projet de loi 3. « À quoi servirait-il de dépenser toute cette énergie pour se retrouver dans trois ou quatre ans avec exactement les mêmes problèmes? », a-t-il demandé, hier, en commission parlementaire.

PHOTOS YAN DOUBLET, LE SOLEIL



TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Dans un Salon rouge bondé comme jamais, et avec une manifestation de syndiqués en bruit de fond, le maire Denis Coderre a demandé hier au gouvernement Couillard d’aller encore plus loin dans sa réforme des régimes de retraite des employés municipaux.

Il a réclamé de limiter de façon permanente le coût de ces régimes à 18 % de la masse salariale, et 20 % dans le cas des policiers et des pompiers. Le projet de loi 3 prévoit seulement de fixer ces limites rétroactivement en date du 1^{er} janvier 2014. Il laisse place à la négociation pour le futur.

« À quoi servirait-il de dépenser toute cette énergie pour se retrouver dans trois ou quatre ans avec exactement les mêmes problèmes? », s’est demandé le maire de Montréal au premier jour des consultations sur le projet de loi 3. Les syndicats vont « conspuer »

les limites de 18 % et de 20 % et celles-ci ne tiendront pas longtemps. La mesure actuelle reviendrait à « mettre la poussière sous le tapis », et les municipalités vont « être pognées avec le problème plus tard », a-t-il ajouté.

Denis Coderre a présenté sa demande comme un « assouplissement » au projet de loi, ce qui en a fait sourciller plusieurs. Y compris le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau. « Moi, j’y vois là pas un assouplissement, mais un élément qui est plus dur! », a-t-il lancé. « Si on rend permanents le 18 % et le 20 % dans le temps, au fur et à mesure que le nombre de retraités augmente et que le coût du régime augmente, la conséquence, c’est qu’on va devoir réduire constamment les prestations du régime », a-t-il expliqué. Il est préférable, selon lui, que les limites de 18 %-20 % soient des « critères de base et de laisser pour l’avenir le champ libre à la négociation ».

« Le statu quo intenable »

Autrement, Denis Coderre a réitéré son appui au projet de loi 3. « Le statu quo est

UNE « INTRANSIGEANCE » INACCEPTABLE, DIT LE PQ

Le gouvernement Couillard fait preuve d’« intransigeance » dans le dossier des régimes de retraite, ce qui « a amené beaucoup de tension » et a entraîné lundi soir « des débordements qui sont très malheureux et qu’on dénonce », a accusé le député péquiste Alain Thérien, hier. Le projet de loi sur les régimes de retraite que le PQ avait déposé avant les élections ne contenait pas plusieurs des mesures qui se trouvent dans la pièce législative libérale et qui soulèvent la colère des syndicats. Le PQ regrette que les libéraux l’aient mis de côté.

LES ÉLUS DOIVENT DONNER L’EXEMPLE, DIT LA CAQ

La Coalition avenir Québec appuie le projet de loi 3, mais elle estime que les députés doivent donner l’exemple. Elle déposera un projet de loi cet automne pour que les élus contribuent davantage à leur régime. La part des députés ne représente que 20 % des coûts du régime. Ils devraient contribuer à hauteur de 50 %, comme le gouvernement le demande dans le cas des employés municipaux, dit la CAQ. Le premier ministre Philippe Couillard a déjà fait savoir qu’il veut revoir le régime de retraite des députés. À l’automne 2013, un comité de travail avait conclu que ce régime est une « Ferrari » et doit être modifié.



« Si nous devons connaître des perturbations semblables à celles connues dans le passé, de nombreux régimes à prestations déterminées s’effondreraient tout simplement. C’est surtout pour cela qu’il faut aller de l’avant, pour la sécurité de nos retraités. »

— Le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau

Rien ne

réfrigère

lave

grille

cuit au four

cuit sur le gril

ventile

comme Bosch.

Achetez 3 électroménagers ou plus Bosch admissibles et obtenez une remise instantanée de 10%

La cuisine 2014 de Bosch est ici. Puissants, efficaces et très silencieux, nos lave-vaisselle sont réputés pour leur ingénierie allemande audacieuse. Vous pouvez désormais profiter de la même perfection et de la même innovation dans l'ensemble de votre cuisine. L'équilibre parfait entre une planification soignée et l'élégant design européen, la cuisine 2014 de Bosch est prête à relever n'importe quel défi.

Veuillez demander des détails à un représentant ou visitez le www.bosch-home.ca.

*La remise s'applique seulement au prix total d'achat des articles admissibles, avant l'application des taxes et des frais associés. Cette offre de remise de 10 % ne peut être jumelée à aucune autre offre Bosch. Les lave-vaisselle comptent parmi les trois produits, mais ils ne sont pas admissibles à la remise de 10 %. Les lave-vaisselle sont admissibles à des remises instantanées individuelles. Veuillez vous adresser au détaillant pour en savoir plus. Offre uniquement valable au moment de l'achat. Chez certains détaillants, le prix indiqué tient déjà compte de la remise. Offre seulement en vigueur chez les détaillants autorisés participants au Canada. Offre en vigueur du 17 juillet au 28 août 2014. Offre valide seulement au Canada. 14BCAN017-24-113249-11



RÉFORME DES RÉGIMES DE RETRAITE

D'ALLER PLUS LOIN

intenable. La capacité de payer des contribuables a atteint ses limites», a-t-il dit, rappelant qu'il a promis en campagne électorale de limiter les hausses de taxes à l'inflation.

Il a fait valoir que le coût des régimes de retraite à Montréal a quadruplé depuis 2002 pour atteindre 550 millions. C'est 12 % du budget de la Ville.

«Les dernières semaines ont été mouvementées, ça a brassé [...]». Jamais au grand jamais on ne va céder aux gros bras», a affirmé M. Coderre, faisant allusion aux dérapages survenus à l'hôtel de ville lundi soir. «Mais l'heure est venue de travailler ensemble» et «ma porte est toujours ouverte à la négociation», a-t-il plaidé, quelques minutes après avoir demandé au ministre d'aller plus loin dans sa réforme.

Pierre Moreau a par ailleurs laissé entendre que le projet de loi ne rendrait pas caduques les ententes négociées avec les cols bleus, valides jusqu'en 2017. Les cols bleus ont menacé de déclencher une grève générale illimitée si les conventions collectives sont annulées.

Après quatre intervenants en faveur du projet de loi, la FTQ et la CSN ont sonné la réplique

tour à tour avec un message similaire. «M. le ministre, vous avez reçu beaucoup de demandes de votre fan club. Nous, on a des divergences de points de vue sur le projet de loi!», a lancé d'entrée de jeu le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Selon lui, le projet de loi ne doit pas viser tous les 172 régimes de retraite dans les municipalités – ils ont des déficits

«On ne peut pas appliquer la même médecine de cheval à tous les régimes.» — Francine Lévesque, vice-présidente de la CSN

accumulés de 3,9 milliards, selon le gouvernement. Seuls ceux qui ont une capitalisation inférieure à 85 % doivent être touchés. «On ne peut pas appliquer la même médecine de cheval à tous les régimes», incluant ceux qui sont en meilleure santé financière, a dit la vice-présidente de la CSN, Francine Lévesque.

Serge Cadieux a accusé le gouvernement de confier aux maires «la banque de sang comme si c'étaient des vampires». «L'objectif réel du gouvernement n'est pas tant d'assurer la pérennité des régimes de retraite, mais bien de limiter les coûts pour l'employeur en reniant les promesses faites aux personnes salariées et retraitées», a-t-il dit. Pour Francine Lévesque, Québec cherche simplement à réduire les dépenses des municipalités.

Les deux centrales syndicales ont condamné le partage à parts égales des déficits passés entre les employés et les municipalités. Elles estiment que le projet de loi viole les droits des travailleurs en «brisant rétroactivement des contrats» et en donnant «un cadre trop rigide à la négociation». Le projet de loi, s'il est adopté tel quel, menace «la paix industrielle», ont-elles laissé entendre.

Le projet de loi prévoit une période maximale de 18 mois de négociation à compter de janvier 2015 pour restructurer les régimes de retraite. Si les parties ne s'entendaient pas, un arbitre interviendrait et sa décision serait sans appel.



Régis Labeaume

DES SYNDICATS JOVIALISTES, DIT LABEAUME

Le maire de Québec, Régis Labeaume, a cherché à déboulonner des «mythes» véhiculés selon lui par les syndicats. Il est «purement jovialiste», à ses yeux, de croire que les déficits se résorberont grâce aux rendements boursiers. À 600 millions, les déficits des régimes de Québec ont augmenté de 20 % en trois ans, alors que les rendements correspondaient aux attentes. Selon lui, la suspension temporaire de l'indexation automatique des rentes, une possibilité prévue au projet de loi, ne durerait pas longtemps. Une période de deux à six ans serait nécessaire selon le régime, et cette suspension ferait fondre les déficits de moitié, a-t-il dit. Denis Coderre estime que la mesure aurait le même effet à Montréal.

DES MESURES CONSENSUELLES, SELON L'UMQ

Alors que certains maires ont reproché à Québec de proposer une solution «mur à mur», la présidente de l'Union des municipalités du Québec, Suzanne Roy, a soutenu qu'au contraire, les mesures gouvernementales font «consensus» dans son organisation et sont «incontournables». «Les contribuables ne peuvent plus assumer la totalité des coûts et des risques associés à ces régimes de retraite», a-t-elle dit.

— Tommy Chouinard

VILLE DE MONTRÉAL

Les employés perdront des milliers de dollars

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Après les débats enflammés, les chiffres bruts. Pour la première fois, la Ville de Montréal a chiffré l'impact qu'aura sur ses employés le projet de loi 3 sur les régimes de retraite: la majorité d'entre eux devront payer des milliers de dollars de plus par année et verront leur bas de laine se garnir moins rapidement.

Ce sont les pompiers qui devront investir le plus si le gouvernement va de l'avant avec un partage à parts égales du coût des régimes de retraite, a évalué la Ville de Montréal dans son mémoire déposé hier en commission parlementaire. Alors que ces employés mettent en moyenne 4700\$ par an présentement, la réforme fera grimper leur contribution à 7400\$, soit une hausse de 2700\$.

«On va payer plus cher pour un régime moins avantageux. C'est là l'effet pervers», dénonce Ronald Martin, président de l'Association des pompiers de Montréal.

Le nouveau partage coûtera également cher aux policiers. En moyenne, un agent investit actuellement 5400\$ par an dans son régime de retraite. Le projet de loi 3 fera passer ce montant à 7800\$, soit une hausse de 2400\$.

Proportionnellement, ce sont les cols blancs qui verront le plus leur pouvoir d'achat diminuer. Le nouveau partage leur coûtera en moyenne 1950\$ de plus par an, soit plus de 4 % de leur salaire annuel (de 47 000\$ en moyenne).

Les chiffres avancés par Montréal dans son mémoire permettent également de comprendre que la Ville prévoit économiser gros avec un partage à parts égales. Alors qu'elle met

«On va payer plus cher pour un régime moins avantageux. C'est là l'effet pervers» — Ronald Martin, président de l'Association des pompiers de Montréal

actuellement en moyenne 17 000\$ par an dans le régime de retraite de chacun de ses policiers, elle prévoit ainsi réduire sa contribution de moitié, une économie de 9000\$ par agent. Pour les pompiers, l'économie pour la Ville sera de 7100\$ par employé.

Bas de laine moins garni

Au-delà des milliers de dollars qu'ils devront investir en plus par année, les employés municipaux verront beaucoup moins d'argent s'accumuler dans leur régime de retraite.

Le plafond de 20 % imposé sur la masse salariale à la contribution au régime de retraite des pompiers et des policiers (18 % pour les autres groupes d'employés) viendra aussi causer un important manque à gagner.

Ce plafond frappera tout particulièrement les policiers, pour qui tout près de 29 % de leur rémunération était investie dans leur régime de retraite. Les agents verront ainsi 15 600\$ s'ajouter chaque année dans leur bas de laine, au lieu de 22 300\$, ce qui représente une baisse du tiers. L'écart pour les pompiers est de 4400\$.

Selon les calculs de la Ville, ce sont les contremaîtres qui écoperaient le moins du nouveau partage à parts égales. Chacun d'entre eux devra investir 750\$ de moins par année dans son régime de retraite, en vertu des nouvelles règles. Leur bas de laine se garnira toutefois moins rapidement puisque 3500\$ en moins y seront investis par année.



PHOTO, LA PRESSE

GROUPES D'EMPLOIS	SOMME ADDITIONNELLE PAR EMPLOYÉ	ÉCONOMIE POUR MONTRÉAL PAR EMPLOYÉ
Cadres	1710 \$	4816 \$
Cols blancs	1950 \$	1880 \$
Contremaîtres	-750 \$	2850 \$
Policiers	2390 \$	9126 \$
Pompiers	2730 \$	7104 \$
Professionnels	1940 \$	3160 \$

*Les montants ont été arrondis

Concessionnaires BMW de Montréal

bmwmontreal.ca

Le plaisir de conduire.®

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS

4 ANS 80 000 KM^{††}

BMW 535i xDrive 2014 illustrée.

EXIGEZ TOUJOURS PLUS. PROFITEZ D'UNE PERFORMANCE INCROYABLE, D'UN LUXE INÉGALÉ, ET D'UN CRÉDIT ESTIVAL ALLANT JUSQU'À 1 500 \$ SUR LA SÉRIE 5 DE BMW.

- Taux de location* à partir de 0,9 %, incluant un tout nouveau crédit estival allant jusqu'à 1 500 \$[†] sur tous les modèles Berline BMW de Série 5 2014.
- La Série 5 de BMW est offerte avec la traction intégrale xDrive[™] et la technologie BMW Diesel.
- Tous les véhicules neufs BMW incluent le programme d'entretien sans frais pour couvrir la plupart de vos besoins en entretien, pendant 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité.

JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE

BMW 528i xDrive 2014		
TAUX À LA LOCATION**	MENSUALITÉS À LA LOCATION**	PRIS DE VENTE AU COMPTANT*
0,9% PENDANT 48 MOIS	678\$ Montant dû à la livraison de 2 929 \$ et dépôt de sécurité de 762 \$	59 703\$
+ JUSQU'À 1 500 \$ EN CRÉDIT ESTIVAL [†]		

BMW Canbec – Montréal
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269

Park Avenue BMW – Brossard
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415

BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400

Hamel BMW – Blainville
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050

BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000

Modèle européen présenté. L'équipement et les caractéristiques peuvent varier au Canada. * Le prix de vente complet pour un modèle de base de la berline BMW 528i xDrive 2014 commence à 59 703 \$, ce qui inclut le PDSF (58 950 \$), les frais de transport et de préparation (valeur pouvant aller jusqu'à 2 095 \$), les frais administratifs du concessionnaire (459 \$), la taxe sur l'air conditionné (100 \$), les frais de gestion des pneus (12 \$), moins le crédit estival (1 500 \$). Les concessionnaires peuvent établir les prix eux-mêmes et exiger des frais administratifs, ce qui est susceptible de modifier le taux annuel du coût d'emprunt ou le prix du véhicule. ** L'offre de location qui concerne de nouveaux modèles de BMW 2014 sélectionnés est accessible seulement en faisant affaire avec les Services financiers BMW Canada, sur approbation du crédit. Exemple d'offre à la location d'un modèle de base BMW 528i xDrive 2014 : 58 950 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 0,9 %, avec un acompte de 0 \$, pour des mensualités de 678 \$. Un montant de 3 691 \$ est exigé à la signature du contrat de location, ce qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à une mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais administratifs du concessionnaire, la taxe sur l'air conditionné, les frais de gestion des pneus, et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à la fin du contrat est de 26 528 \$. L'obligation locative totale est de 34 677,71 \$. Il est permis de parcourir jusqu'à 16 000 kilomètres par année, sans quoi des frais de 0,25 \$ par kilomètre supplémentaire s'appliquent. † Le crédit estival de 1 500 \$ pour les modèles 2014 de berlines BMW de Série 5 s'applique à la location, au financement et à l'achat au comptant, et est déjà inclus dans le prix de vente et le paiement à la location indiqués. L'offre prend fin le 2 septembre 2014. La prise de possession doit être effectuée avant le 2 septembre 2014. L'offre est soumise à la disponibilité et peut être annulée ou modifiée sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Veuillez prendre contact avec le concessionnaire BMW de votre région ou visiter le site Web bmw.ca, pour obtenir de plus amples renseignements. †† Les véhicules BMW 2014 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © BMW Canada inc., 2014. «BMW», le logo BMW, les désignations de modèles BMW et tous les autres symboles, marques, et images afférents à BMW sont la propriété exclusive de BMW et/ou sont des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER

Un voyage en Inde sème la discorde

CATHERINE HANDFIELD

Un voyage en Inde réalisé ce mois-ci par la directrice générale et le président de la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, dans la couronne nord de Montréal, sème la bisbille au sein du conseil des commissaires. Des commissaires soutiennent que le conseil n'a pas autorisé le voyage, mais la directrice générale affirme être habilitée à le faire.

« Ça n'a jamais été mentionné, tonne le commissaire Steve Bletas, qui a été président du conseil de 1998 à 2012 et qui sera candidat à la présidence aux élections scolaires du 2 novembre. Utiliser des fonds publics de cette façon sans même aviser le conseil n'est tout simplement pas la bonne chose à faire. » Il rappelle que la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier vient de couper 300 000\$ dans les services aux élèves en raison des compressions budgétaires imposées par le gouvernement.

Jointe par *La Presse* en Inde, la directrice générale Stephanie Vucko a plaidé que son voyage sera rentable pour la commission scolaire. Il coûtera environ 10 000\$ et sera payé avec les revenus des élèves internationaux. « En ramenant un élève qui viendrait dans une de nos écoles secondaires, ça nous fait au minimum 14 000\$ de revenus, a-t-elle dit. En principe, j'ai déjà un contrat en Inde pour 20 élèves. Faites le calcul. »

La polémique fait rage depuis le 7 août, quand les 19 commissaires de la commission scolaire anglophone Sir-Wilfrid-Laurier (qui couvre Laval, les Laurentides et Lanaudière) ont reçu un courriel de leur président, Nick Milas. Ce dernier les a avisés que la directrice générale de la commission scolaire et lui-même partaient en Inde trois jours plus tard (le 10 août)



La directrice générale et le président de la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier voyagent ce mois-ci en Inde et en Chine dans le but de recruter des élèves internationaux.

pour une semaine. M^{me} Vucko resterait en Inde quelques jours de plus avant de poursuivre son voyage en Chine pour une autre semaine.

Nick Milas a expliqué que ce voyage, auquel la commission scolaire montréalaise Lester-B.-Pearson participe également, vise à conclure des ententes afin de recruter des élèves étrangers. Lors de sa dernière rencontre, le 25 juin, le conseil des commissaires de Sir-Wilfrid-Laurier avait donné le mandat à la directrice générale de « collaborer » avec Lester-B.-Pearson et une firme spécialisée pour recruter des élèves étrangers (principalement dans les programmes de formation professionnelle) dans le but d'augmenter ses revenus.

Or, au moins 4 des 19 commissaires (Mike Pizzola, Steve Mitchell, Robert Dickson et Steve Bletas) soutiennent que les commissaires n'ont pas été avisés de ces voyages lors de la rencontre du conseil des commissaires du 25 juin. La résolution qui traite du mandat confié à la directrice générale, rendue publique sur

internet, ne fait d'ailleurs pas mention de voyages.

Son collègue Mike Pizzola s'étonne de la liberté que les dirigeants de la commission scolaire semblent s'être donnée en allant en Inde et en Chine. « Avoir une entente ne veut pas dire que tu as carte blanche pour dépenser ce que tu veux », dit-il. Il s'étonne aussi que le président du conseil, dont le mandat est politique, ait participé au voyage.

Même incrédulité chez Steve Mitchell et Robert Dickson, qui entendent poser plusieurs questions lors de la prochaine rencontre du conseil, en septembre. Ils s'interrogent notamment sur la pertinence pour les dirigeants de la commission scolaire d'aller eux-mêmes en Inde et en Chine.

Abordé au caucus

La directrice générale, Stephanie Vucko, souligne qu'elle a l'appui du conseil pour développer le marché des élèves internationaux. « J'ai un mandat à remplir, et la façon dont je le remplis fait

partie de mes délégations de pouvoirs, dit-elle. Lorsqu'il est question d'élèves internationaux, ça veut dire voyager pour avoir des contrats. »

M^{me} Vucko soutient que la question des voyages à l'étranger a été mentionnée plusieurs fois aux commissaires, notamment lors des caucus qui précèdent les rencontres du conseil. Comme ces rencontres ont lieu à huis clos, aucun procès-verbal n'est rendu public. « Tout a été discuté, sauf la date de départ », dit-elle. Joint par *La Presse*, le commissaire Steve Kmec a lui aussi affirmé que les commissaires ont été avisés des projets de voyage.

Selon M^{me} Vucko, il était nécessaire que les dirigeants de la commission scolaire soient présents lors des premières rencontres, surtout en Chine, où la formalité est de mise. Elle dit avoir elle-même invité le président du conseil à l'accompagner, à la demande du groupe en Inde, qui assumera entièrement les frais de voyage de ce dernier.

Comme d'autres commissaires, Steve Bletas n'était pas présent au caucus. Il déplore que la question des voyages à l'étranger ait été abordée lors de cette rencontre « non officielle ». « Ce genre de décisions doivent être annoncées publiquement », conclut-il.

Au cabinet du ministre de l'Éducation, on a rappelé hier que « les règles de bonne gouvernance veulent que les commissaires soient informés d'un déplacement comme celui-là, notamment pour pouvoir discuter de sa pertinence et des coûts qui sont reliés ».

Si les commissaires n'ont pas été avisés des voyages, « ce genre d'irrégularités ne fait que justifier davantage le fait que le rôle, le mandat et la gouvernance des commissions scolaires seront revus par la Commission de

révision des programmes », a indiqué la directrice du cabinet, Marie-Eve Bédard.

À la commission scolaire Lester-B.-Pearson, dans l'ouest de Montréal, on précise que le directeur des études internationales participe au voyage et que le conseil des commissaires est au courant.

ÉLECTIONS EN VUE

Les prochaines élections scolaires auront lieu le 2 novembre, sept ans après les plus récentes. Au lieu d'être choisi par les commissaires, comme c'était le cas auparavant, le président du conseil des commissaires sera élu au suffrage universel. Le nombre de commissaires sera aussi réduit. À la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, on passera de 19 à 9 commissaires.

DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Dans une commission scolaire, c'est le conseil des commissaires qui détient l'autorité suprême en matière de dépenses, explique Patrice Garant, professeur émérite en droit public à l'Université Laval. Un conseil des commissaires peut toutefois adopter des règlements pour déléguer des pouvoirs au comité exécutif ou au directeur général. À la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, la politique de remboursement de dépenses précise que le directeur général doit faire autoriser ses dépenses par le président du conseil et le directeur des ressources financières.

TOUT POUR
FLASHER SUR
LA RENTRÉE

Gosselin
LE GRAND SPÉCIALISTE DE LA PHOTO

GRATUIT
TROUSSE
NUMÉRIQUE

À L'ACHAT D'UN APPAREIL
PHOTO, VIDÉO OU OBJECTIF

- * Clé USB 8 GO
- * Pinceau de nettoyage
- * Linge en microfibre
- * Solution de nettoyage d'optique

Nikon
ENSEMBLE D3200
AVEC 18-55mm VR II ET 55-200mm VR

Étui, pile et télécommande GRATUITS

rég. 959⁹⁹\$
699⁹⁹\$

SONY
ENSEMBLE A5000
AVEC 16-50mm OSS

Étui et monopied GRATUITS

rég. 499⁹⁹\$
449⁹⁹\$

Canon
POWERSHOT SX700 HS

Câble micro HDMI et carte 8 GO GRATUITS

rég. 379⁹⁹\$
319⁹⁹\$

1 BATEAU, 3 OPTIONS

PROMOTION
de la rentrée!

SOUPER TAPIS ROUGE

20\$
de rabais

À partir de **139⁹⁵\$** prix régulier : 159⁹⁵\$
par personne + taxes

SOUPER 5 SERVICES

FORFAIT SPÉCIAL :
Incluant 1/2 bouteille
de vin

À partir de **104⁹⁵\$**
par personne + taxes

BRUNCH

FORFAIT SPÉCIAL :
Incluant un mimosa et
animation pour les enfants

À partir de **52⁹⁵\$**
par personne + taxes

1 866 625.6750 **croisieresaml.com**

© photos : Mirella Girard, Marc Loisele & Pascal Duchesne

Offres valides du 21 au 31 août 2014.

Galeries Laval 1637, boul. Le Corbusier Laval 450 682-3999	Trois-Rivières 3748, boul. des Forges Trois-Rivières 819 376-9191	Place de la Cité 2600, boul. Laurier Sainte-Foy 418 656-6309
--	---	--

gosselinphoto.ca

Lourde peine pour Jimmy Cournoyer

Le trafiquant de drogue lavallois écope de 27 ans de prison à New York

VINCENT LAROUCHE

Il s’attendait à une peine sévère, mais pas à ce point. Pour avoir inondé de cannabis le Nord-Est américain, le trafiquant lavallois Jimmy Cournoyer a écopé hier de pas moins de 27 ans de prison, soit largement plus que la peine minimale de 20 ans prévue par la loi américaine.

La sentence est tombée en après-midi dans un tribunal new-yorkais, le jour même de l’anniversaire de la mère de Cournoyer.

« Je lui ai parlé hier et il semblait nerveux. [...] Il s’attendait à 20 ans de prison, car il avait fait un deal avec le procureur pour plaider coupable », a raconté hier Joey Cournoyer, le frère du condamné, lorsque *La Presse* l’a joint.

Cournoyer avait plaidé coupable à 11 chefs d’accusation, notamment avoir dirigé une organisation criminelle, complot de production, importation et distribution de marijuana, complot d’exportation et de distribution de cocaïne et complot de recyclage des produits de la criminalité.

Saisie de ses avoirs

En plus de l’envoyer à l’ombre pour 27 ans, la cour a ordonné la saisie de tous les avoirs de Cournoyer, jusqu’à hauteur de 1 milliard de



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Jimmy Cournoyer n’est pas admissible à la libération conditionnelle aux États-Unis. Cependant, si le Canada lui permet de revenir purger sa peine dans son pays, il aurait la possibilité d’être libéré au tiers de celle-ci.

dollars US. Cette somme est basée sur la valeur de toute la drogue que l’organisation de Cournoyer est soupçonnée d’avoir écoulee dans le nord-est des États-Unis, en particulier à New York, entre 1998 et 2012, année de son arrestation. La poursuite affirme avoir récupéré 10,8 millions de dollars en produits de la criminalité en démantelant l’organisation.

Selon la poursuite, Cournoyer et ses complices ont utilisé la réserve amérindienne d’Akwasasne pour faire entrer aux États-Unis des dizaines de milliers de kilos de marijuana de la Colombie-Britannique et du Québec. La marijuana aurait été principalement écoulee à New York par des membres du clan Bonanno de la mafia new-yorkaise.

Cocaïne, armes et crime organisé

Avec l’argent de la drogue, l’organisation de Cournoyer aurait acheté de la cocaïne au cartel mexicain de Sinaloa; la drogue était destinée à la revente au Québec. Des armes auraient aussi été achetées avec l’argent du crime. La poursuite croit que les activités du gang de Cournoyer ont été financées initialement par l’organisation du parrain montréalais Vito Rizzuto, avec la bénédiction des Hells Angels.

« Jimmy Cournoyer a utilisé les réserves amérindiennes pour violer nos frontières nationales et importer clandestinement pour plus de 1 milliard de dollars de narcotics mortels et d’armes à feu entre les États-Unis, le Canada et le Mexique », a déclaré hier la procureure fédérale américaine Loretta E. Lynch, qui a décrit le trentenaire lavallois comme « un caïd de la drogue prolifique lié à certains des groupes du crime organisé les plus puissants au monde ».

Aux États-Unis, Cournoyer n’est admissible à aucune libération conditionnelle avant la fin de sa peine. Il tentera toutefois d’obtenir la permission du Canada pour revenir purger sa peine dans son pays, où il serait admissible à une libération après le tiers de sa peine.

La famille de Jimmy Cournoyer soutenait hier que le

portrait peint par la poursuite était exagérément noirci.

« On a essayé de montrer que mon frère était violent et qu’il avait un entourage violent. Ce n’est pas le cas. Il est apprécié de la plupart des gens et il n’a pas d’ennemis », assure son frère Joey.

Celui-ci prétend aussi que les liens de l’accusé avec la mafia et les motards ont été exagérés. « Tout ça se fait à travers des intermédiaires, il n’est pas directement lié », dit-il.

Joey Cournoyer affirme que son frère, qui a pratiqué les arts martiaux avec le champion Georges St-Pierre, utilise maintenant ses aptitudes pour aider ses codétenus en prison. « Il a développé des techniques pour s’entraîner, car ils n’ont pas le droit de travailler avec des poids. C’est lui qui entraîne toute l’aile où il est prisonnier, il leur donne des leçons de boxe thaïlandaise », dit-il.

Joey Cournoyer croit aussi que la condamnation de son frère est l’occasion de réfléchir à la légalisation du cannabis.

« D’ici la fin de sa sentence, on s’imagine que la marijuana va être légalisée partout comme elle l’est déjà dans certains États. Je réfléchis maintenant à devenir militant pour la légalisation de la marijuana. Personne n’est mort d’avoir fumé de la marijuana, et ça profiterait beaucoup plus à l’État », dit-il.

Mascouche Mario Tremblay jugé pour conduite avec facultés affaiblies

Le procès de l’ex-joueur et entraîneur du Canadien Mario Tremblay a commencé à la Cour municipale de Mascouche, hier. M. Tremblay est accusé de conduite avec les facultés affaiblies et de refus de souffler dans l’éthylomètre.

M. Tremblay avait été arrêté à Mascouche un peu après 22h, le 25 janvier 2013, alors qu’il conduisait une Toyota Venza 2013. Hier, un policier de Mascouche a témoigné, et des points de droit ont été discutés.

La suite du procès n’aura lieu qu’en février prochain. C’est le juge Claude Lemire qui entend l’affaire. M. Tremblay, 57 ans, qui fait carrière depuis plusieurs années comme commentateur à la radio et à la télévision, est représenté par l’avocat Jean Cordeau.

— Christiane Desjardins

PRÉCISION

MARC RANGER

Une erreur s’est glissée dans notre numéro d’hier. Une citation de Marc Ranger, porte-parole de la Coalition syndicale pour la libre négociation, était illustrée par une photo de Michel Parent, président du Syndicat des cols bleus de Montréal. Nos excuses.



L'ÉVÉNEMENT FIN D'ÉTÉ

VOUS RÉSERVE CE QU'ON A DE MIEUX

VOYEZ NOTRE GAMME 2014 AVANT QU'ELLE NE S'ENVOLE.

JUSQU'À 2 000 \$ DE RABAIS ESTIVAL SUR UNE NOUVELLE CADILLAC AUX PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES¹.



BERLINE COMPACTE

ATS 2014

Traction intégrale en option

Moteur turbo de 2,0 L et 272 ch en option

Suspension magnétique en option



MUTISEGMENT

SRX 2014

Traction intégrale en option

Moteur V6 3,6 L de 308 ch de série

Sièges baquets avant chauffants de série

BERLINE ATS 2014

LOUEZ À

328\$²

/MOIS

2 275\$ DE COMPTANT

PENDANT

36

MOIS À 0,9 %

PRIX À L'ACHAT DE

34 370\$

MODÈLE ATS 2014 COLLECTION DE BASE ILLUSTRÉ

MULTISEGMENT SRX 2014

LOUEZ À

428\$²

/MOIS

3 550\$ DE COMPTANT

PENDANT

48

MOIS À 0,9 %

PRIX À L'ACHAT DE

39 335\$

MODÈLE SRX 2014 COLLECTION DE LUXE ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION



PROGRAMME D'ENTRETIEN DE 4 ANS/80 000 KM SANS FRAIS³

AVANTAGES DE LA PROTECTION CADILLAC

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CADILLAC DÈS AUJOURD'HUI.

BROSSARD CADILLAC
2555, BOULEVARD MATTE
SUITE 100
450 619-6669

CADILLAC DE LAVAL
2800, BOULEVARD
CHOMEDEY
450 681-0028

CHALUT JOLIETTE
250, BOULEVARD
ANTONIO-BARRETTE
514 861-4859

DESCHAMPS SAINT-JULIE
333, BOULEVARD
ARMAND-FRAPPIER
450 649-9333

GRAVEL DÉCARIE
6100, BOULEVARD
DÉCARIE
514 342-2222

GRAVEL ÎLE-DES-SŒURS
1007, BOULEVARD
RENÉ-LÉVESQUE
514 769-5353

ÎLE-PERROT
2000, BOULEVARD
DU TRAVERSIER
514 425-4567

LE RELAIS MONTRÉAL
9411, AVENUE
PAPINEAU
514 384-6380

WEST ISLAND
3650, BOULEVARD
DES SOURCES
514 683-6555

contactercadillac.ca

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants: ATS 2.5 L à propulsion (6AB69/USA) et SRX V6 TA (6NG26/USA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 700 \$) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM et taxes applicables en sus. 1. Offre en vigueur du 1^{er} au 31 août 2014 seulement (la « durée du programme »). Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 1 000 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac 2013 ou 2014 neuf admissible livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule de marque BMW, Mercedes-Benz, Audi, Lexus, Acura, Infiniti, Lincoln, Jaguar, Porsche, Land Rover ou Volvo 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 1 500 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac 2013 ou 2014 livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule de marque Pontiac, Saturn, Saab, Hummer, Oldsmobile, Cobalt ou HHR 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 2 000 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac 2013 ou 2014 admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable. Le rabais de 1 000 \$, 1 500 \$ ou 2 000 \$ comprend les taxes applicables, selon la province. Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance, lors des six derniers mois consécutifs, des véhicules dont le client est propriétaire depuis les six derniers mois. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 2. Location basée sur un prix à l'achat de 34 370 \$ pour ATS (incluant un rabais à la livraison de 2 000 \$ et un rabais à la location de 525 \$) et de 39 335 \$ pour SRX (incluant un rabais à la livraison de 2 500 \$ et un rabais à la location de 750 \$). Paiements mensuels basés sur une location de 36 mois à un taux de 0,90 % avec versement initial de 2 275 \$ pour ATS; basés sur une location de 48 mois à un taux de 0,90 % avec versement initial de 3 550 \$ pour SRX. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,20 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 3. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez cadillac.ca.

ACTUALITÉS

Le NPD perd une autre députée au Québec



HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Une députée québécoise a claqué la porte du Nouveau Parti démocratique (NPD), hier, en critiquant sévèrement le leadership de Thomas Mulcair et la position du parti dans le conflit israélo-palestinien.

Sana Hassainia, élue dans la circonscription de Verchères–Les Patriotes dans la foulée de la vague orange de 2011, siègera en tant qu’indépendante à la Chambre des communes jusqu’aux élections de 2015. Elle n’a pas décidé si elle se présentera à nouveau.

C’est la quatrième députée qui quitte ainsi les rangs néo-démocrates depuis les dernières élections. Lise St-Denis s’est jointe au Parti libéral, Claude Patry, au Bloc québécois et Bruce Hyer, au Parti vert.

M^{me} Haissainia, qui s’est fait connaître en se rendant aux Communes avec son bébé à l’hiver 2012, a indiqué que son mécontentement remontait à l’élection de Thomas Mulcair à la tête du parti, qu’elle avait décidé de ne pas appuyer.

Par la suite, j’ai « payé ce qui a été vu comme un manque de loyauté en étant démise de mes fonctions au sein du comité de la condition féminine et en me voyant reléguée dans les



PHOTO FRED CHARTRAND, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

En février 2012, Sana Hassainia, députée de Verchères–Les Patriotes, s’était présentée aux Communes avec son fils Skander-Jack. Hier, elle a annoncé qu’elle quittait le NPD en raison de divergences d’opinion sur le conflit israélo-palestinien avec le chef du parti Thomas Mulcair.

sièges du fond à la Chambre des communes », a-t-elle dénoncé dans un communiqué de presse incendiaire.

« J’ai quitté la Tunisie pour ne plus avoir à subir cette primauté de la pensée unique, cette omertà dès qu’on aborde certains sujets, cette façon de favoriser certains en faisant deux poids, deux mesures », a-t-elle ajouté.

« Un chef de parti doit

être aimé comme l’était Jack Layton, et non craindre. »

Conciliation travail-famille

M^{me} Haissainia a précisé que la décision de quitter le giron néo-démocrate a été « précipitée, entre autres, par les positions du parti sur le conflit israélo-palestinien ».

Elle accuse Thomas Mulcair d’être « plus pro-Israël que pro-Palestine. Et pour moi, un

parti social-démocrate se doit de prôner la justice ». En entrevue à *La Presse*, elle a convenu que la naissance d’un deuxième enfant depuis 2011, l’été dernier, rendait son travail de plus en plus difficile et engendrait des frictions avec les hautes instances du parti.

« La whip, Nycote Turmel, m’a rappelé à l’ordre plusieurs fois pour me dire : “Tu t’absentes un peu trop, il va falloir

que tu trouves une solution ” », a-t-elle indiqué.

La députée de la Rive-Sud de Montréal n’a participé qu’à 22 des 224 votes qui se sont tenus aux Communes depuis l’automne 2013.

Ce désaccord sur la conciliation travail-famille « n’est pas ce qui explique ma démission du NPD, mais c’est un gros irritant », a-t-elle ajouté.

Surprise au NPD

La virulente sortie de Sana Hassainia a été accueillie avec surprise au NPD. Selon un échange de courriels obtenu par *La Presse*, des stratèges du parti travaillaient déjà avec elle pour rédiger un communiqué dans lequel elle aurait annoncé prochainement qu’elle ne se représenterait pas aux prochaines élections.

Dans cette ébauche qui n’a jamais été publiée, M^{me} Haissainia expliquait sa décision par le besoin de passer plus de temps avec sa famille, mais exprimait son désir de continuer à militer pour le Nouveau Parti démocratique.

Le président du caucus néo-démocrate, Robert Aubin, était perplexe lorsque *La Presse* l’a joint au téléphone. « Pour moi, c’est de l’ordre de l’incompréhension. Ça n’a jamais été discuté à l’interne, je n’ai pas vu ce malaise-là; s’il y en avait un, elle n’est pas venue m’en parler non plus... Et il y a longtemps que l’ensemble des députés ont tourné la page sur la course à la direction », a-t-il déclaré.

M. Aubin a décrit la position actuelle du NPD sur le conflit israélo-palestinien comme celle que le parti défend depuis de nombreuses années.

« Comme président du caucus, je n’ai jamais eu de rencontre avec Sana où elle a partagé ces difficultés-là. Mais ce qu’on sentait bien, ce qu’on voyait, c’était la difficulté de cette conciliation travail-famille. »

ABONNEMENT

DEMI-SAISON

Abonnez-vous sur bixi.com / 514 789-BIXI



présenté par **TELUS** | **Desjardins** | **LA PRESSE** | **Montréal**

COMMISSION CHARBONNEAU Tony Accurso amorcera son témoignage le 2 septembre

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La commission Charbonneau reprendra ses audiences publiques le 2 septembre avec un témoin attendu de pied ferme: l’entrepreneur Tony Accurso. Reste à savoir si son avocat demandera de soustraire son témoignage au regard du public.

Après avoir annoncé en juillet la reprise de ses audiences le 25 août, la Commission a annoncé hier qu’elle relancera finalement ses activités publiques dans un peu moins de deux semaines. Les commissaires France Charbonneau et Renaud Lachance entendront alors l’homme d’affaires dont le nom a été mentionné des centaines de fois depuis le début de l’enquête publique.

Depuis un an, M. Accurso a multiplié les démarches devant les tribunaux pour éviter d’avoir à comparaître, afin que ses propos ne nuisent pas aux nombreuses procédures judiciaires auxquelles il fait face. L’homme d’affaires est en effet dans la ligne de mire de Revenu Canada et de Revenu Québec pour de présumées fraudes.

Il a aussi été accusé de fraude et de complot avec l’ancien maire de Mascouche, Richard Marcotte. Enfin, il a été arrêté avec l’ex-maire de Laval Gilles Vaillancourt dans le cadre d’une vaste enquête de l’Unité permanente anticorruption.

Tony Accurso a toutefois été débouté à chacune de ses tentatives de mettre en échec la Commission. Le dernier refus en liste est venu de la Cour suprême le 8 août dernier, quand le plus haut tribunal du pays a refusé d’entendre sa cause.

Même si le témoignage de l’entrepreneur doit débiter le 2 septembre, le grand public pourrait devoir encore patienter avant de l’entendre. Même si son avocat n’a pas formulé de demande en ce sens pour le moment, il pourrait demander un huis clos ou que son témoignage soit frappé d’une ordonnance de non-publication.

Dans son communiqué d’hier, la Commission annonce qu’elle reprendra ses audiences à raison de quatre jours par semaine et ne fera pas relâche une semaine par mois cet automne.

Première canadienne au Shriners

MATHIEU PERREAULT

Une équipe de l’hôpital Shriners et de l’Hôpital de Montréal pour enfants a réussi une première canadienne : une opération minimalement invasive pour corriger une déformation de la

cage thoracique. À terme, cette approche devrait être utilisée pour une demi-douzaine de patients chaque année. « Seulement six centres dans le monde offrent ce genre de chirurgie », explique le chirurgien Sherif Emil.

De 60 à 70 enfants québécois naissent chaque année avec une malformation appelée « poitrine de pigeon ». Leurs côtes sont alors protubérantes, mais cela ne cause généralement pas de problèmes physiologiques. Le problème se révèle

généralement à l’adolescence et s’accompagne souvent d’une importante gêne. De 90 à 95 % des patients peuvent régler le problème en portant un corset pendant une période de 6 à 12 mois, selon le D^r Emil. Le corset est cependant

contre-indiqué dans certains cas – notamment pour des enfants très sportifs ou, plus rarement, lorsque la cage thoracique du patient est trop rigide. Le D^r Emil a fait un séjour à l’Université de Virginie, où la première version de l’opération en question a été mise au point à la fin des années 90. Elle consiste à insérer une tige de métal entre les côtes et le cœur, qui devra être portée pendant deux à trois ans.

Commotions cérébrales Mettre fin à l’« approche à l’aveuglette »

ARIANE LACOURSIERE

La Collaboration canadienne pour les commotions cérébrales émet ce matin de nouvelles directives pour « mettre un terme à l’approche à l’aveuglette qui sévit actuellement dans la gestion des commotions cérébrales ». Selon ce groupe, des « protocoles de gestion des commotions cérébrales » devraient dès maintenant être obligatoires dans tous les organismes de sport afin de mieux protéger les athlètes amateurs et professionnels, principalement ceux qui pratiquent des sports de contact à risques élevés – comme le hockey, le football, le soccer ou le basketball. « Aujourd’hui, on en sait assez sur les commotions pour exiger un minimum », affirme le D^r Pierre Frémont, du département de médecine sportive de l’Université Laval, qui préside la Collaboration canadienne pour les commotions cérébrales.

Le D^r Frémont reconnaît que les sports de niveaux professionnel, universitaire et collégial « font beaucoup mieux qu’avant » dans le traitement des commotions cérébrales. « Mais au niveau secondaire et moins, c’est encore embryonnaire », indique-t-il. De plus en plus d’équipes adoptent les six lignes directrices de retour au jeu après une commotion, note le D^r Frémont. « Mais un vrai protocole doit aller plus loin et inclure des activités de prévention et d’éducation. Les commissions scolaires, les ministères, les associations sportives... Tous devraient mettre de la pression pour exiger ce genre de protocole. »

Dangers à long terme

Deux études ont démontré récemment que les équipes sportives qui possèdent un protocole d’intervention complet décèlent jusqu’à cinq fois plus de commotions cérébrales chez leurs athlètes que celles qui n’en ont pas. « Et plusieurs études ont démontré que lorsqu’une commotion est décelée tout de suite, tout évolue bien en 10 jours et les séquelles sont inexistantes. C’est quand on joue avec des commotions non guéries que les effets s’accumulent », précise le D^r Frémont.

Les conséquences à long terme des commotions ne sont pas encore scientifiquement démontrées. Mais de plus en plus d’athlètes retraités estiment qu’un lien existe entre leur état (troubles cognitifs, problèmes moteurs, dépression...) et le grand nombre de commotions qu’ils ont subies durant leur carrière. « Mais les [éléments de preuve] troublantes sont de plus en plus nombreux », affirme le D^r Frémont.

Charles-Antoine Sinotte, coordonnateur des programmes universitaires au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), soutient que les mentalités évoluent dans le milieu sportif en ce qui concerne les commotions cérébrales. « Dès cet automne, un thérapeute certifié devra obligatoirement se trouver sur les lignes de côté pour tout match de football, peu importe le niveau. C’est lui qui décidera si un athlète retourne au jeu ou non », souligne-t-il. Selon le D^r Frémont, il est de temps de « changer la culture du guerrier qui doit à tout prix retourner au combat », encore présente dans plusieurs sports.

« Aucun Canadien ne devrait pratiquer un sport à fort contact sans qu’il y ait un protocole de gestion des commotions cérébrales en place », ajoute le D^r Charles Tator, membre de la Collaboration canadienne pour les commotions cérébrales.

L'ÉVÈNEMENT

D



VOLKSFEST

Jusqu'à

5 000 \$

de rabais à l'achat au comptant*

Perfekt.

*Montant indiqué pour la CC 2014.



Jetta 2014

Jusqu'à

2 750 \$

de rabais à l'achat au comptant sur plusieurs modèles Jetta 2014*

Ou

0 %

TAP jusqu'à

84

mois

sur la Jetta Trendline 2014 de 2,0 L**



Tiguan 2014

Jusqu'à

4 000 \$

de rabais à l'achat au comptant sur plusieurs modèles Tiguan 2014*

Ou

0 %

TAP jusqu'à

84

mois

sur les modèles Tiguan 2014 à traction avant**



Passat 2014

Jusqu'à

3 250 \$

de rabais à l'achat au comptant sur plusieurs modèles Passat 2014*

Ou

0 %

TAP jusqu'à

84

mois

sur la Passat Trendline 1.8T 2014**

INGÉNIERIE **PERFEKT.** PRIX **PERFEKT.**
L'offre se termine le 2 septembre.



1 800 ROULE VW

vw.ca

*Rabais d'une durée limitée applicable uniquement à l'achat au comptant de certains modèles 2014 neufs et non immatriculés en stock. Exemple : rabais de 2 750 \$ / 4 000 \$ / 3 250 \$ offert pour le modèle Jetta Comfortline 2014 de 2,0 L sans caméra de recul / Tiguan 2.0T 2014 (excluant les modèles à traction avant) / Passat Comfortline 2014 de 2,5 L avec boîte manuelle/automatique/manuelle à 5/6/5 vitesses applicable au prix de vente final négocié. Le rabais varie selon le modèle. **Cette offre de financement à l'achat d'une durée limitée et sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance s'applique à certains modèles 2014 neufs et non immatriculés en stock (excluant les modèles TDI, hybrides et GLI). Un montant de 15 285 \$ / 26 200 \$ / 24 470 \$ pour le modèle Jetta Trendline 2014 de 2,0 L / Tiguan 2014 à traction avant / Passat Trendline 2014 de 1,8 L neuf et non immatriculé avec boîte manuelle/automatique/manuelle à 5/6/5 vitesses, incluant frais de transport et inspection de prélivraison de 1 395 \$ / 1 610 \$ / 1 395 \$, au taux d'intérêt annuel de 0 %, correspond à 182 paiements aux deux semaines de 84 \$ / 144 \$ / 135 \$ sur 84 mois. Acompte de 0 \$. Coût d'emprunt de 46 \$ (frais reliés à l'enregistrement au RDPRM) pour une obligation totale de 15 331 \$ / 26 246 \$ / 24 516 \$. Permis, assurances, immatriculation, options et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offres en vigueur jusqu'au 2 septembre 2014. PDSF des modèles montrés : Jetta Highline 2014 avec TSI de 1,8 L, 26 985 \$ / Tiguan Highline 2.0T 2014 avec Ensemble R-Line, 41 900 \$ / Passat Highline 1.8T 2014, 32 370 \$. Modèles montrés à titre indicatif seulement. Visitez vw.ca ou votre concessionnaire Volkswagen pour les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Volksfest », « Das Auto » et dessin », « CC », « Jetta », « Tiguan », « Passat » et « Trendline » sont des marques déposées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2014.

Canon

SOLDES DE LIQUIDATION

ESTIVALE[‡]

DU 21 AOÛT AU 11 SEPTEMBRE

Ne manquez pas ces aubaines!

Ensemble EOS Rebel T5i

Le plus évolué de tous les Rebel À CE JOUR



- Comprend :
- EOS Rebel T5i
 - Objectif EF-S 18-55 mm f/3,5-5,6 IS STM
 - Objectif EF-S 55-250 mm f/4-5,6 IS STM
 - Sac 800SR Canon
 - Trépied

Était : 1-389,97-\$

ÉCONOMISEZ • 510 \$[†]

Offert également en ensemble avec sac seulement
Était : 939,98 \$ **Économisez : 240 \$**

Ensemble EOS Rebel SL1

Le reflex numérique le plus léger et le plus petit* au monde



- Comprend :
- EOS Rebel SL1
 - Objectif EF-S 18-55 mm f/3,5-5,6 IS STM
 - Objectif EF-S 55-250 mm f/4-5,6 IS STM
 - Sac 800SR Canon
 - Trépied

Était : 1-289,97-\$

ÉCONOMISEZ • 510 \$[†]

Offert également en ensemble avec sac seulement
Était : 839,98-\$ **Économisez : 240 \$**

Ensemble EOS Rebel T3i

Modèle d'entrée de gamme convivial pour la photographie numérique



En solde jusqu'au 4 septembre seulement^{††}

- Comprend :
- EOS Rebel T3i
 - Objectif EF-S 18-55 mm f/3,5-5,6 IS II
 - Objectif EF 75-300 f/4-5,6 III mm USM

Offert également en ensemble seulement
Était : 599,98-\$
Économisez : 100 \$

Était : 879,99-\$

ÉCONOMISEZ • 280 \$[†]

PowerShot SX700 HS

Faites l'expérience de l'ultra puissance du zoom



- Comprend :
- SX700 HS
 - Étui de voyage
 - Zoom 30x

Était : 379,99-\$

ÉCONOMISEZ • 60 \$[†]

PowerShot SX600 HS

Zoom puissant... partout



- Comprend :
- SX600 HS
 - Zoom 18x

Était : 269,99-\$

ÉCONOMISEZ • 40 \$[†]

PowerShot Elph 340 HS

Le style branché



- Comprend :
- Elph 340 HS
 - Zoom 12x

Était : 209,99-\$

ÉCONOMISEZ • 40 \$[†]

PowerShot Elph 135

De magnifiques souvenirs en toute facilité



- Comprend :
- Elph 135
 - Zoom 8x

Était : 129,99-\$

ÉCONOMISEZ • 30 \$[†]

Ensemble VIXIA HF R500

Enregistrez des séquences vidéo HD étonnantes



- Comprend :
- VIXIA HF R500
 - Trépied
 - Étui de transport
 - Câble HDMI
 - Carte SD de 8 Mo

Était : 379,99-\$

ÉCONOMISEZ • 100 \$[†]

Visitez un détaillant Canon autorisé dès aujourd'hui.

Canon

Pour tout ce qui compte

[‡] Le solde commence le 21 août et se termine le 11 septembre 2014 ou jusqu'à épuisement des stocks, selon la première éventualité. Le ou les produits admissibles doivent être achetés par un utilisateur final auprès d'un détaillant agréé participant de Canon Canada pendant la période de promotion.

[†] Les prix sont fixés par chaque marchand et peuvent varier. Le détaillant peut fixer son propre prix. Le choix de produits offerts au point de vente peut varier d'un marchand à l'autre. Sauf erreurs ou omissions. Les marques de commerce de tiers appartiennent à leurs propriétaires respectifs et sont utilisées avec la permission de ces derniers. Canon, PowerShot, Rebel, VIXIA et EOS sont des marques déposées de Canon Inc. et Pour tout ce qui compte est une marque déposée de Canon Canada Inc. © Canon Canada Inc., 2014.

* En date du 1er mars 2014, selon une étude de Canon. Parmi les appareils photo reflex numériques à capteur de format APS-C de taille équivalente.

^{††} Les prix applicables à l'ensemble EOS Rebel T3i et à l'ensemble EOS Rebel T3i seulement sont en vigueur pendant une période limitée, soit du 21 août au 4 septembre 2014.

LE TOUR DU GLOBE

Irak Obama appelle à éradiquer le « cancer » de l’EI

Le président Barack Obama a exhorté hier à éradiquer le « cancer » de l’État islamique, qui a revendiqué la décapitation d’un journaliste américain, promettant que les États-Unis vont poursuivre la lutte contre les djihadistes ultra-radicaux. Le visage grave, s’exprimant de son lieu de vacances, le président américain a appelé « les gouvernements et les peuples du Moyen-Orient » à travailler ensemble pour « extraire ce cancer afin qu’il ne se répande pas ».

— AFP

Gaza Le Hamas met en garde les entreprises étrangères

La division armée du Hamas palestinien a lancé hier soir une mise en garde aux compagnies aériennes qui atterrissent à Tel-Aviv après la reprise des hostilités dans la bande de Gaza et une tentative d’élimination ciblée de son chef par Israël. Au moins 20 Palestiniens, dont 9 enfants, ont été tués depuis que le mouvement islamiste et l’État hébreu ont recommencé à échanger tirs de roquettes et frappes aériennes, mardi soir, sans attendre l’expiration à minuit d’un cessez-le-feu de 9 jours. — AFP

Japon Le doyen de l’humanité a 111 ans

Un Japonais de 111 ans a officiellement décroché hier le titre d’homme le plus vieux du monde, rejoignant sa compatriote de 116 ans, Misao Okawa, au rang des doyens de l’humanité. Sakari Momoi, né le 5 février 1903 à Minamisoma, dans la préfecture de Fukushima, a reçu le prestigieux certificat des mains d’un responsable du Guinness des records à l’hôpital tokyoïte où il est pris en charge.

— AFP



PHOTO ASSOCIATED PRESS

VACCIN EXPÉRIMENTAL CONTRE LA FIÈVRE EBOLA

Les doses promises par le Canada tardent à quitter le pays

EXCLUSIF

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les centaines de doses de vaccin expérimental offertes par le Canada pour lutter contre l’épidémie d’Ebola attendent toujours au Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg, une semaine après avoir été promises à l’Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans l’intervalle, le chaos s’est accentué sur le terrain et l’épidémie a continué de prendre de l’ampleur, avec tout près de 500 nouveaux cas.

« Livrer le vaccin de façon sécuritaire est compliqué, a expliqué à La Presse un porte-parole du ministère fédéral de la Santé. Il doit être entreposé et expédié adéquatement à l’OMS et aux pays touchés, puisqu’il doit être conservé à très basse température pour rester efficace. »

En 2009, le laboratoire de Winnipeg avait mis seulement 40 heures pour expédier le même vaccin de l’autre côté de l’Atlantique; il a ainsi sauvé une chercheuse allemande qui s’était accidentellement infectée avec une aiguille.

Médecins sans frontières vient par ailleurs de recevoir 10 doses de vaccin à Genève, selon La Presse Canadienne.

La distribution des 800 à 1000 doses offertes par Ottawa est apparemment un tout autre défi. Même en donnant la priorité aux



PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

L’épidémie d’Ebola continue de prendre de l’ampleur sur le terrain, alors que 500 nouveaux cas ont été déclarés depuis la promesse du Canada à l’OMS de livrer une centaine de doses de vaccin expérimental. Doses qui attendent toujours au Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg.

travailleurs de la santé – puisqu’ils risquent leur vie pour sauver celle des autres –, on en manquerait. Et en produire de nouvelles prendrait de deux à trois mois.

Le ministère de la Santé affirme qu’il compte sur l’OMS, ses partenaires et les pays touchés pour prendre les décisions qui s’imposent.

Par précaution, le Canada a décidé de conserver de 500 à 700 doses de vaccin au pays. Certaines seront mises de côté pour protéger les travailleurs de la santé ou sauver des vies si jamais le virus

infectait des Canadiens. Les autres permettront aux chercheurs de poursuivre leur travail, dans l’espoir de faire un jour approuver leurs découvertes.

Voici d’autres précisions au sujet de cette aide humanitaire tout à fait inusitée.

Q Pourquoi le Canada a-t-il choisi d’envoyer en Afrique le vaccin expérimental VSV-EBOV contre l’Ebola, plutôt que le sérum expérimental ZMapp, déjà utilisé avec succès pour traiter deux travailleurs humanitaires américains?

R Une société allemande R avait déjà fabriqué 1500 doses de vaccin pour l’Agence de la santé du Canada – en prévision de nouveaux tests et essais cliniques –, alors que le laboratoire de Winnipeg possède moins d’une dose de ZMapp. Trois doses de sérum sont requises pour traiter un malade, et les réserves du fabricant sont malheureusement épuisées. Il faudrait trois ou quatre mois pour en produire une petite quantité.

Q Qu’est-ce qui distingue les deux remèdes?

R Contrairement au sérum, le vaccin n’est pas produit grâce à des plantes; il utilise un virus de la même famille que celui de la rage, le virus de la stomatite vésiculaire, qui se transmet de l’animal à l’humain.

Autre différence notoire: le sérum permet de soigner un malade après son exposition au virus, alors que les vaccins sont généralement conçus pour être utilisés avant que cela ne se produise. Certains, comme celui contre la rage, peuvent toutefois être utilisés après coup, parce qu’ils entrent en action si rapidement qu’ils provoquent une réponse immunitaire avant que le virus ne l’emporte.

Injecté après l’exposition au virus, le VSV-EBOV s’est révélé d’une certaine efficacité chez les animaux. Il a aussi permis de sauver 100 % des singes à qui on l’a injecté 28 jours avant l’exposition.

Q La distribution du vaccin permettra-t-elle de faire progresser la recherche, malgré le chaos qui peut régner sur le terrain?

R « Mesurer l’efficacité et l’innocuité du vaccin sera très important, et cela fera l’objet de discussions avec nos partenaires internationaux », affirme Santé Canada. Si 1000 doses du vaccin sont utilisées, le Ministère s’attend à « acquérir une bonne compréhension de ses risques d’effets secondaires comparativement à ses bienfaits ». L’objectif principal est toutefois de sauver des vies.

On ignore si les renseignements recueillis sur le terrain se révéleront suffisants pour permettre l’approbation par les autorités réglementaires. Santé Canada s’attend donc à ce que les essais cliniques requis soient menés. Habituellement, les vaccins sont testés sur les humains pendant des années avant que leur utilisation ne soit autorisée.

CONCOURS
60 JOURS
60 PHOTOS D’ÉTÉ
60 TABLETTES
À GAGNER

- ✚ ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS D’ÉTÉ.
- ✚ 5 PHOTOS PAR JOUR SONT PUBLIÉES DANS LA SECTION PAUSE DE LA PRESSE+ JUSQU’AU 30 AOÛT.
- ✚ UNE TABLETTE À GAGNER PAR JOUR
- ✚ TOUS LES DÉTAILS SUR LAPRESSEPLUS.CA



Les visées présidentielles d’Alain Juppé

Le maire de Bordeaux annonce sa candidature aux primaires de l’UMP pour 2017

VINCENT BOUSSEAU-POULIOT

PARIS — Une réhabilitation politique, vous dites? Il y a moins de 10 ans, il avait été engagé dans la controverse comme professeur à l’ÉNAP au Québec, après que l’UQAM se fut désistée. Un lointain souvenir. Hier, Alain Juppé a annoncé qu’il posera sa candidature au plus haut poste de la politique française: la présidence.

« [J]’ai décidé d’être candidat », a indiqué le maire de Bordeaux hier sur son blogue, où il a confirmé sa candidature aux primaires de l’Union pour un mouvement populaire (UMP) pour désigner un candidat à l’élection présidentielle de 2017. Fort de sa réputation de « vieux sage » de la politique française, Alain Juppé, 69 ans, veut rassembler les « forces de la droite et du centre autour d’un candidat capable d’affronter le Front national d’un côté et le PS ou ce qui en tiendra lieu de l’autre ». L’annonce de sa candidature n’est pas une surprise – il est le politicien le plus populaire auprès des Français selon les derniers sondages –, mais elle mettra un peu de pression sur son rival de droite, l’ex-président Nicolas Sarkozy, actuellement en réflexion.

Dauphin politique de l’ex-président Jacques Chirac, Alain Juppé était considéré comme le favori à sa succession jusqu’à ce qu’il soit condamné pour financement politique illégal en 2004. Il a écoupé de 14 mois



Alain Juppé, 69 ans, dit vouloir rassembler les « forces de la droite et du centre autour d’un candidat capable d’affronter le Front national d’un côté et le PS ou ce qui en tiendra lieu de l’autre ».

de prison avec sursis (échappant ainsi à l’incarcération) et un an d’inéligibilité. Il avait passé son année d’exil politique au Québec, où il a enseigné à l’École nationale d’administration publique.

Tollé à l’UQAM

Au départ, il devait enseigner à l’UQAM, mais un tollé au sein du corps professoral a forcé l’UQAM à abandonner le projet. Les professeurs de l’ÉNAP s’étaient prononcés pour son embauche à 22 voix

contre 6, mais une trentaine de professeurs de diverses universités québécoises avaient dénoncé publiquement son embauche dans une lettre ouverte. Quelque 58 % des étudiants avaient approuvé son embauche.

À l’ÉNAP, son cours sur l’État et la mondialisation semblait très apprécié des étudiants, selon leurs témoignages dans l’hebdomadaire français *L’Express*. « Il s’est décripé [au Québec] », avait confié au magazine français

son ami Jean-Paul L’Allier, l’ancien maire de Québec qui a fait la connaissance d’Alain Juppé alors qu’il était maire de Bordeaux. (Rappelons qu’en France, les politiciens peuvent cumuler les mandats.)

Condamnation

Alain Juppé avait été condamné pour financement politique illégal alors qu’il avait, dans les années 80 et 90, utilisé le budget de la mairie de Paris pour rémunérer 6 employés du PRP, son parti

politique, dont il était à la fois secrétaire général du parti et adjoint au maire Jacques Chirac. Au départ, il avait écoupé de 10 ans d’inéligibilité – ce qui aurait en pratique mis fin à sa carrière politique –, mais le tribunal d’appel a réduit cette peine à un an. L’ex-premier ministre de la France (il a occupé cette fonction de 1995 à 1997) est ainsi parti enseigner un an au Québec.

À son retour en France en 2006, Alain Juppé a été élu à nouveau maire de Bordeaux, fonction qu’il occupe encore aujourd’hui. Il a soutenu Nicolas Sarkozy lors de la campagne de 2007, puis a été ministre dans son gouvernement, notamment aux Affaires étrangères.

Alain Juppé est le deuxième candidat déclaré pour être le candidat de l’UMP aux élections présidentielles de 2017, après l’ex-premier ministre François Fillon.

Alain Juppé plaide pour que l’UMP désigne son candidat à l’élection présidentielle au terme de primaires ouvertes où les membres et les non-membres du parti pourraient voter. « Le bon sens voudrait qu’elles [les primaires] aient lieu au printemps 2016 », écrit-il.

Il s’est engagé à ne pas briguer cet automne la présidence de l’UMP (il veut que le nouveau président du parti ne soit pas candidat présidentiel en 2017), qui doit décider cet automne des modalités de sélection de son candidat présidentiel en 2017.

IRAK

Roméo Dallaire dénonce l’emploi d’enfants-soldats

Le lieutenant-général Roméo Dallaire sonne l’alarme : des enfants-soldats seraient au cœur du conflit sanglant qui déchire l’Irak. Ils seraient conscrits notamment par le mouvement djihadiste de l’État islamique, déplore le militaire à la retraite, qui a fait de la prévention des génocides et de l’utilisation des enfants-soldats la mission de sa vie, après avoir vécu l’horreur du Rwanda en 1994.

JEAN-THOMAS LÉVEILLÉ

Les garçons peuvent manier une arme ou se faire exploser dans un lieu public. Les filles peuvent transporter de l’eau, cuisiner. Ou assouvir les pulsions sexuelles des hommes. Tous peuvent aussi servir d’éclaireurs, en traversant un champ de mines avant les adultes, par exemple. Les pays changent, mais les « tâches » restent les mêmes.

Le lieutenant-général Roméo Dallaire a dénoncé cette semaine dans le *Washington Post* l’utilisation d’enfants-soldats, cette fois en Irak par l’État islamique (EI), et l’inaction de la communauté internationale.

« On voit que les forces en conflit recrutent massivement des jeunes, notamment pour leur faire commettre des attentats suicide », raconte-t-il dans une entrevue téléphonique à

La Presse, sur la foi d’informations provenant de médias et d’ONG. Human Rights Watch a d’ailleurs rapporté en juin que l’EI avait recruté des enfants-soldats en Syrie voisine.

Ce phénomène l’inquiète d’autant plus que « si un groupe non étatique décide d’utiliser

Une «énorme faiblesse»

L’utilisation d’enfants-soldats est « un signe d’énorme faiblesse » de l’État islamique, estime Roméo Dallaire. « Ils sont obligés d’utiliser des enfants parce qu’ils ne sont pas capables de recruter des adultes. » Selon lui, la communauté

« Si un groupe non étatique décide d’utiliser des enfants dans un conflit, c’est un signe avant-coureur qu’il y aura des exactions contre la population et que ça pourrait même conduire à un génocide. » —Roméo Dallaire

des enfants dans un conflit, c’est un signe avant-coureur qu’il y aura des exactions contre la population et que ça pourrait même conduire à un génocide. Ça démontre que ce groupe est prêt à aller à l’encontre de toutes les conventions »,

internationale doit « éliminer » ce mouvement djihadiste. « Les têtes dirigeantes doivent être la cible principale, car ils vont continuer de recruter. »

Mais comment agir devant ces combattants tout aussi imprévisibles que juvéniles?

« Moi, quand je fais face à un enfant-soldat qui a le doigt sur la gâchette, j’ai beaucoup plus peur de lui que d’un soldat adulte. Avec un adulte, tu peux discuter, présumer de ce qu’il va faire. »

C’est pourquoi il a fondé la Child Soldiers Initiative, une organisation basée à l’Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, qui entraîne les militaires à faire face aux enfants-soldats. « On a développé des méthodes pour pouvoir sortir les enfants [de leur situation] sans avoir recours à la force maximale », explique-t-il.

L’utilisation extrême de la force n’a plus de secrets pour eux. » La tentation d’y recourir peut donc être grande si leur pays demeure instable et qu’ils ne voient pas de solution à leurs problèmes.

Le retour des enfants-soldats à la vie normale suscite aussi beaucoup d’inquiétude dans leur propre milieu. « Il faut préparer la communauté autant que le jeune », dit Roméo Dallaire. La situation est encore plus délicate pour les filles, qui ont généralement « été violées, qui reviennent avec un enfant et qui sont abandonnées par leurs familles ».

Ottawa doit être fidèle à ses principes et hausser le ton pour dénoncer l’utilisation d’enfants dans les conflits armés, selon Roméo Dallaire, qui ne cache pas une certaine amertume. « Le Canada a été l’un des premiers pays à militer pour l’interdiction des enfants-soldats, suivi de près par les États-Unis, mais après ça, on a le cas d’Omar Khadr. On a un enfant-soldat, on renie ses droits et on le laisse en prison. On est le seul pays au monde qui a fait ça! »





ONYX

Le bonheur au quotidien!

L'aménagement de l'espace de vie commune invite au partage de précieux moments



Belcœil • Québec • Saint-Alphonse-de-Granby • Saint-Lin-Laurentides • Mont-Tremblant • Val d'Or • Chicoutimi • Sept-Îles • Gatineau • Arnprior

1-877-964-1001 • maisonsbonneville.com

RBQ : 1506-5329-04

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Laxisme coupable



PASCALE BRETON
pascale.breton@lapresse.ca

La ministre des Transports, Lisa Raitt, s’obstine à rejeter tout blâme dans la tragédie de Lac-Mégantic, mais il est maintenant clair que Transports Canada a fermé les yeux. Ce laxisme inacceptable doit être reconnu et corrigé.

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) – un organisme indépendant – a dévoilé mardi son rapport détaillant les événements qui ont mené à la pire catastrophe ferroviaire en 150 ans au pays. Un enchaînement de 18 facteurs est en cause.

C’est au fédéral qu’incombe l’ultime responsabilité d’assurer la sécurité du public. Il a failli à cette tâche.

La faible culture de sécurité émanant de la compagnie Montreal, Maine & Atlantic Railway (MMA) est montrée du doigt. La formation était déficiente, et la compagnie tournait les coins ronds pour faire des économies.

Mais le laxisme du fédéral est aussi prépondérant. C’est à lui qu’incombe l’ultime responsabilité d’assurer la sécurité du public. Il a failli à cette tâche.

Le gouvernement fédéral a le pouvoir d’élaborer la réglementation et la législation de façon à ce que l’industrie ferroviaire mette en place des systèmes de gestion sécuritaires. Il a aussi le

devoir de s’assurer que les règles soient appliquées.

Dès 1996, le BST a prévenu Transports Canada des risques qu’un train parte à la dérive. Depuis, cela s’est produit à 120 occasions, avec un point culminant, l’accident de Lac-Mégantic. Comment se fait-il que ce risque ait perduré toutes ces années?

Même chose concernant les wagons-citernes DOT-111 qui, malgré les déficiences établies depuis longtemps, n’ont été bannis que cette année.

Le rapport note par ailleurs que la surveillance effectuée par Transports Canada a fait défaut. La MMA était dans la ligne de mire depuis longtemps et ses manquements étaient connus. L’administration centrale avait le devoir d’en être informée et de prendre les mesures qui s’imposaient.

Quant au bureau régional du Québec, on apprend qu’il était moins proactif en matière de suivi et de vérification que ceux de l’Ouest et de l’Atlantique. La situation a-t-elle changé aujourd’hui?

Les projecteurs sont braqués sur la MMA, pour cause, mais d’autres compagnies ferroviaires présentent aussi des manquements, notamment en ce qui concerne la formation. Inquiet, le BST a d’ailleurs envoyé un avis à ce sujet à la ministre Raitt la semaine dernière.

L’accident de Lac-Mégantic a forcé l’industrie et le gouvernement à adopter de nouvelles mesures pour éviter qu’une telle catastrophe ne se reproduise, même si le risque zéro n’existe pas. La ministre a aussi indiqué qu’elle donnera suite aux nouvelles recommandations du BST.

Le fédéral ne doit pas seulement s’y conformer de manière satisfaisante. Il doit démontrer aux citoyens qu’il est pleinement conscient de ses responsabilités, ce qui fait défaut présentement et qui donne des munitions à ceux qui l’accusent d’avoir été «grossièrement négligent».

Regarder ou pas



CHANTAL GUY
cguy@lapresse.ca

D’après Reporters sans frontières, la Syrie est le pays le plus dangereux au monde pour les journalistes. Depuis le début de la guerre civile en 2011, 40 journalistes y ont été tués, en plus des enlèvements et des emprisonnements qui se comptent par dizaines.

Ces tristes statistiques ont maintenant un visage: celui de James Foley, journaliste américain assassiné par les djihadistes de l’État islamique en Irak et au Levant (EIIL), qui ont filmé son horrible exécution. À la fin de cette vidéo, ils menacent de tuer un autre journaliste américain,

#ISISmediablackout, afin de ne pas jouer le jeu pervers des djihadistes – et Twitter a finalement décidé de suspendre les comptes des utilisateurs qui le faisaient.

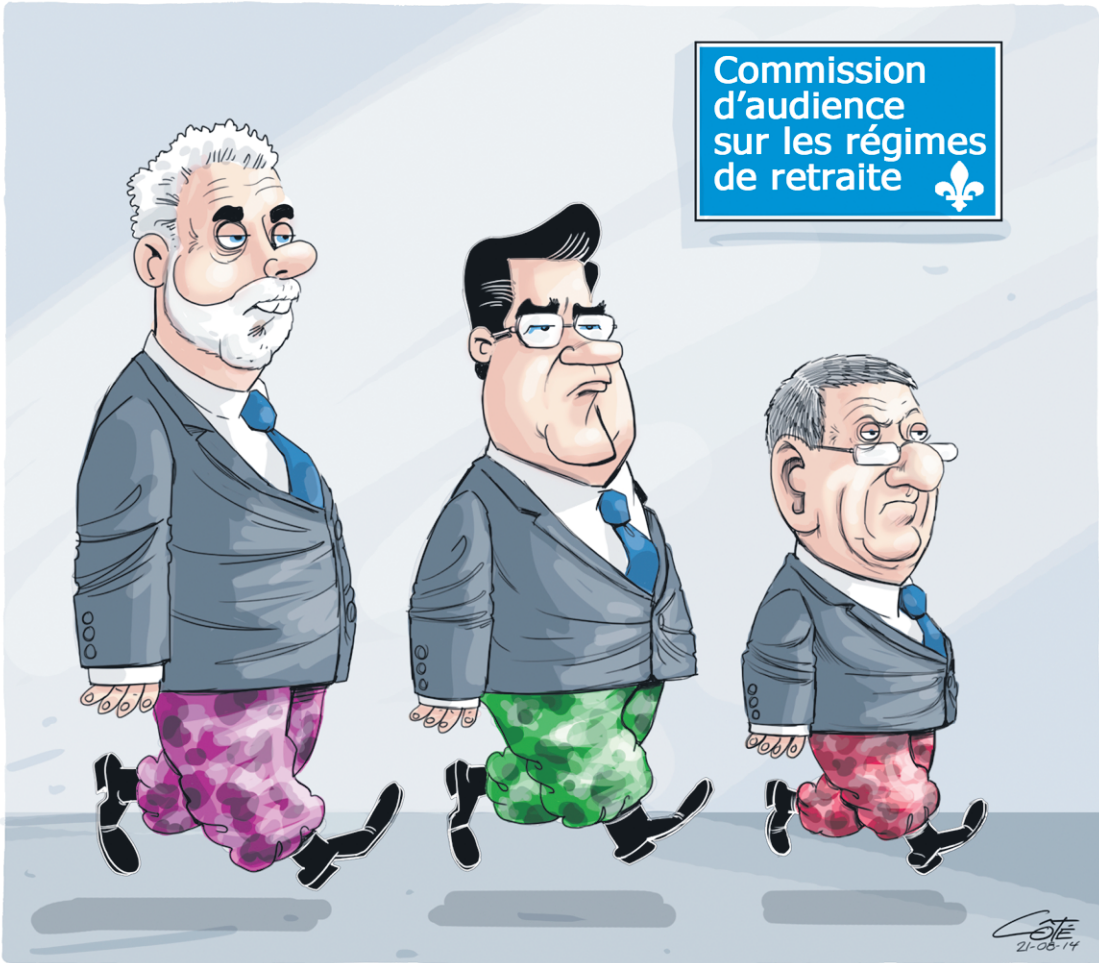
Voilà une réaction qui appelle, humainement, à la dignité, et qui souhaite tuer médiatiquement l’EI. Mais le web est comme l’hydre à plusieurs têtes; quand on y censure un lien dans ses méandres, il en réapparaît deux. Même que plus on incite à la censure, plus on attire l’attention sur ce que l’on veut censurer. Cela fait partie du jeu pervers. Une situation sans issue, qui n’empêchera pas les prochaines exactions de l’EI, ni leurs diffusions.

Que des gens ne veuillent pas voir ces images est tout à fait normal. C’est un problème récurrent des médias lorsqu’ils sont confrontés à l’horreur. Jusqu’où doit-on la montrer pour bien rendre compte de la situation?

James Foley, lui, n’a pas hésité à aller couvrir les conflits les plus violents de la planète. Le journal *The Atlantic* rapporte ses propos, après la révolution libyenne, en 2011, pendant laquelle il avait été otage des soldats de Kadhafi. «Si nous, les journalistes, n’essayons pas d’être vraiment très près de ce que les gens vivent, nous ne comprenons pas le monde.»

Pour avoir voulu comprendre de près et exposer la terrible guerre civile en Syrie, l’une des pires catastrophes humanitaires de notre temps, James Foley a payé de sa vie. Ce qui devrait nous horrifier ou nous indigner, ce ne sont pas ceux qui ont regardé son assassinat, mais ceux qui l’ont tué. Plus important encore, refuser l’indécence de sa mort filmée ne devrait pas nous faire détourner les yeux de ce qu’il a voulu montrer: la souffrance des pays en guerre.

Lisez les reportages de James Foley en Libye pour le *Global Post*: globalpost.com/series/inside-gaddafi-libya-james-foley



DROITS RÉSERVÉS/apcote@lesoleil.com

OPINION

Préserver les régimes de retraite pour les générations à venir



DENIS CODERRE
Maire de Montréal

L’Assemblée nationale procède cette semaine et la semaine prochaine à l’étude du projet de loi 3, qui vise à restructurer les régimes de retraite à prestations déterminées des employés municipaux. C’est un sujet sensible, émotif même. On l’a vu au cours des derniers jours.

Pourtant, Montréal – comme de nombreuses villes québécoises – est convaincu que ce projet de loi représente notre dernière chance d’assurer la pérennité des régimes de retraite, dont les coûts ont explosé au cours des dernières années.

Ce n’est pas un combat que la Ville mène contre ses syndicats; c’est un combat que nous menons pour tous nos employés municipaux, actuels et futurs, afin que nous puissions continuer à leur offrir ce type de régime. Ce qui, dans l’état actuel des choses, est loin d’être assuré. Comment en sommes-nous arrivés là?

Des racines historiques

La situation s’explique par des facteurs démographiques et économiques. Depuis les années 60, l’espérance de vie a augmenté de 10 ans. C’est une bonne nouvelle, mais ces années de vie additionnelles

entraînent un coût supplémentaire sur les régimes de retraite. Actuellement, ce sont les Villes, et donc les contribuables, qui assument seules cette hausse de coûts.

À ces bouleversements démographiques se sont ajoutées les crises financières des années 2000, qui ont entraîné une forte baisse de rendement des caisses de retraite sur les marchés financiers. Nous avons fait un choix de société, durant les années 60: celui d’offrir à nos employés un régime de retraite avantageux, basé sur les données démographiques et financières de l’époque.

Ce n’est pas un combat contre nos syndicats, mais pour tous nos employés, actuels et futurs.

Aujourd’hui, 50 ans plus tard, ces hypothèses sur lesquelles nous nous étions entendus avec nos syndicats ne tiennent plus. À qui la faute? Ce n’est ni celle de la Ville ni celle des syndicats. Mais tant qu’on ne fait rien, nos régimes de retraite accumulent les déficits et grugent une part de plus en plus grande du budget municipal (12% en 2014).

Il est encore temps d’agir avant qu’il ne soit trop tard. Le projet de loi 3 n’est ni plus

ni moins qu’un nouveau choix de société, par lequel les régimes de retraite seront basés sur une formule de partage qui tient compte des réalités économiques et démographiques d’aujourd’hui.

Nous avons un projet de loi qui respecte quatre principes essentiels:

- il tient compte de la capacité de payer des contribuables;
- il établit un partage équitable (50% employés – 50% Ville) des coûts et des risques;
- il assure la pérennité des régimes de retraite;
- il garantit l’équité intergénérationnelle en mettant tout le monde à contribution.

Chacun des 170 régimes de retraite municipaux est unique, et il est important de tenir compte de leurs spécificités. La négociation est donc une clé du succès de la restructuration de ces régimes et, personnellement, je serai toujours disponible pour discuter de bonne foi avec nos leaders syndicaux.

C’est d’ailleurs dans cette optique que j’ai l’intention de respecter la convention collective en vigueur des cols bleus, qui ont eu le mérite de ne pas attendre une intervention législative pour modifier le partage des coûts de leur régime.

Nous avons vécu une semaine mouvementée; il est maintenant temps de travailler tous ensemble à la préservation des régimes de retraite pour les générations à venir.

LA PRESSE +

DANS LA PRESSE+

EN VIDÉO

Pédaler pour vaincre le sida

Le récent écrasement du vol MH17 en Ukraine a entraîné la mort d’une vingtaine de chercheurs spécialisés dans le VIH. Le conférencier et porteur de ce virus, Sylvain Bérubé a décidé d’enfourcher son vélo pour recueillir des fonds dans tout le Québec, contribuant à sa façon pour que la recherche dans ce domaine ne connaisse aucun recul.

La milice syndicale

par David Lepage

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9		
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca		VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à debats@lapresse.ca
RÉDACTION 514.285.7070 commentaires@lapresse.ca	ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 www.lapresse.ca/abonnement	PUBLICITÉ 514.285.6931
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 petitesannonces@lapresse.ca	DÉCÈS 514.285.6816 deces@lapresse.ca	CARRIÈRES 514.285.7320 carrieres@lapresse.ca
Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. Inc. Guy Crevier, Président et éditeur.		

LA PRESSE

SPORTS

LES ALOUETTES

COMME UN AIR DE DÉJÀ-VU

Affichant présentement un dossier de 1-6, les Alouettes sont menacés de connaître l'une des pires saisons de leur histoire. Peut-être même aussi pire que celle que leurs ancêtres, les Concordes, ont vécue en 1982. Une année alors désastreuse qu'on peut d'ailleurs comparer à celle de 2014 sur certains plans.

Joe Galat, donnant ses directives à son jeune quart Luc Tousignant, lors de la saison 1982.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

L'entraîneur Tom Higgins, des Alouettes, doit garder espoir, dit Joe Galat.



PHOTO GRAHAM HUGHES, LA PRESSE CANADIENNE



JEAN-PHILIPPE ARCAND

À l'écouter parler, on jurerait que Joe Galat discute de la saison de misère que traversent actuellement les Alouettes. Ce n'est pourtant pas le cas. Il raconte plutôt ce qu'il a vécu il y a plus de 30 ans.

Entraîneur-chef et directeur général des Concordes de Montréal, apparu après la dissolution des Alouettes en 1981, Galat a connu quelques-unes des pires années de football dont la métropole a été témoin. Dont la pire de toutes, en 1982, alors que l'équipe a présenté un affreux dossier de 2-14.

En entrevue avec *La Presse*, il relate les nombreux problèmes que l'équipe traversait à cette époque. Ses jeunes quarts-arrières éprouvaient toutes sortes de difficultés qui avaient des conséquences sur l'attaque aérienne en général. En fait, seules les unités spéciales, menées par le vétéran botteur Don Sweet, connaissaient du succès.

«[L'ancien entraîneur de la NFL] Bill Walsh m'a dit une fois que le jeu de passes n'est pas verbal. C'est du non-dit,

comme lorsqu'on fait du vélo. Vous ne pouvez pas vraiment analyser. Le quart doit "sentir" le receveur, et vice versa. Vous pouvez compter vos pas et espérer une bonne protection de passe, mais ça reste un sentiment qui doit surgir de lui-même. Et ça nécessite beaucoup de répétitions », explique Galat.

Des quarts qui en arrachent, un botteur qui sonne la charge... Voilà un portrait qui rappelle curieusement les Alouettes de 2014.

Mais selon Jacques Dussault, qui a occupé diverses fonctions d'entraîneur adjoint aux côtés de Galat, ceux-ci sont tout de même nettement supérieurs aux défunts Concordes. «Il y a pas mal plus de talent chez les Alouettes qu'on en avait », affirme-t-il.

Fiasco annoncé

Les déboires des Concordes à cette époque sont largement attribuables au coloré et controversé Nelson Skalbania, propriétaire des Alouettes au moment de leur disparition en 1981.

Cette année-là, il avait échangé ses meilleurs joueurs canadiens, en plus de tous ses choix au repêchage, afin de mettre la main sur quelques vedettes américaines telles que Vince Ferragamo, Billy

« White Shoes » Johnson et David Overstreet.

« Eddie Murphy était à *Saturday Night Live* et il jouait le personnage d'un joueur de football canadien-français. Son nom était Bubba St-Jacques. C'était un sketch très drôle. Quand nous avons eu notre réunion annuelle, on m'a demandé qui serait mon premier choix au repêchage. Sauf qu'on ne possédait aucun choix ! Alors j'ai répondu : "Bubba St-Jacques !" », lance Galat en riant pour décrire la situation.

Le pari s'est cependant avéré un cuisant échec. Ainsi, lorsque les Concordes sont nés des cendres des Moineaux, le club était bourré d'Américains improductifs – sans compter ceux qui avaient choisi de partir après un an –, tout en étant dépourvu de talent local. Avec le résultat qu'on connaît.

« Les joueurs donnaient tout ce qu'ils avaient, mais il nous manquait des pions à des positions de reine et de roi », illustre pour sa part Dussault.

Tout n'est pas perdu

Malgré leur situation, tant Galat que Dussault demeurent convaincus que les Alouettes de 2014 peuvent réussir à se tirer de la cave du classement général.

« Ils ont besoin de marquer plus de points, bien sûr, mais

je ne crois pas qu'ils soient si loin du but, soutient Galat. Vous pouvez voir qu'ils sont bien dirigés. [...] Ils doivent se concentrer à faire les séries éliminatoires. C'est la seule raison pour laquelle ils doivent se battre à présent. Quand vous commencez les séries, c'est une toute nouvelle saison qui s'amorce. »

Lorsqu'on leur demande ce qui explique, à leur avis, le fait que les Alouettes sont passées de champions il y a quelques années à une équipe qui vivote actuellement au bas du classement, leur réponse fuse aussitôt : la retraite d'Anthony Calvillo.

« C'est un gars spécial, un leader. Il n'était pas ce qu'on pourrait appeler un joueur typique de la LCF, mais il était très intelligent et très courageux », note Galat.

« Les Alouettes sont en train de vivre l'expérience que les autres équipes ont dû subir, analyse quant à lui Dussault. Hamilton et Toronto n'allaient nulle part, alors Montréal était presque assuré de terminer au premier rang chaque année. Mais éventuellement, Toronto a obtenu Ricky Ray et Hamilton a eu Henry Burris. »

« Depuis qu'ils sont revenus [en 1996], poursuit Dussault, les Alouettes n'ont jamais eu à faire face à cette situation. Ils ont d'abord pu compter sur

Tracy Ham, puis sur Calvillo. Tous deux étaient des quarts durables qui n'ont pas été souvent blessés. Avoir à gérer une crise de quarts-arrière, c'est nouveau ici. »

Et quel conseil donnerait Joe Galat à l'entraîneur-chef Tom Higgins en vue du reste de la campagne ?

« Continue de faire ce que tu fais. Garde la foi, garde le cap. Continue de bien préparer l'équipe comme ce fut le cas cette semaine, et le vent tournera. »

AUTRES TEXTES EN PAGE A 16

LES PIRES SAISONS DES ALOUETTES

1951:	3-9 (4 ^e)
1952:	2-10 (4 ^e)
1961:	4-9-1 (4 ^e)
1967:	2-12 (4 ^e)
1968:	3-9-2 (4 ^e)
1969:	2-10-2 (4 ^e)
1981:	3-13 (3 ^e)
1986:	4-14 (3 ^e)

– Avec la collaboration de François Fournier

PAS
CHRONIQUES ET RÉCITS
D'UN COUREUR
YVES BOISVERT
PRÉFACE DE MARC LABRÈCHE

COURIR
AU BON
RYTHME
DU DÉBUTANT À L'EXPERT,
VIVRE ENJOYÉ AVEC SUCCÈS
AU COURS D'UN AN
JEAN-YVES CLOUTIER
MICHEL GAUTHIER
NOUVEAUX PROGRAMMES D'ENTRAÎNEMENT
POUR COUREURS CONFIRMÉS

LA COURSE À PIED
au féminin
Sophie Allard

UN ÉTÉ DE LECTURES
ET DE SANTÉ

les éditions
LA PRESSE

Offerts en librairie ou sur
editionslapresse.ca
Aussi en format PDF et E-pub

SPORTS

LES ALOUETTES

Higgins se tourne vers l'avenir

JEAN-PHILIPPE ARCAND

Depuis leur retour à Montréal en 1996, les Alouettes n'ont jamais remporté moins de huit victoires au cours d'une saison. Mais si la tendance se maintient, l'édition 2014 pourrait marquer une triste première dans l'histoire du club.

Les Moineaux présentent actuellement un dossier de 1-6, et malgré des signes encourageants démontrés lors du match contre les Roughriders de la Saskatchewan, samedi dernier, on se demande à quel moment on pourra assister à une deuxième victoire.

Il y a quelques années à peine, une saison de trois ou quatre gains aurait carrément relevé de l'utopie chez les Als. Aujourd'hui, le scénario est plus que jamais envisageable. Car compte tenu de leur fiche, ils devront remporter 7 de leurs 11 prochains matchs s'ils veulent éviter d'entrer dans les annales pour de bien mauvaises raisons.

Ce défi en apparence colossal n'est cependant pas de nature à préoccuper Tom Higgins. Fidèle à son habitude, l'entraîneur-chef des Oiseaux préfère demeurer positif et se tourner vers l'avenir plutôt que de se laisser tourmenter par le passé.

« Peu importe l'histoire, nous souhaitons seulement amorcer une série victorieuse. Nous voulons aller chercher cette première victoire, et une fois que ce sera fait, on espère que d'autres suivront », dit-il lorsque joint par *La Presse* hier.

Higgins reconnaît toutefois que la faiblesse générale des équipes de la division Est cette année représente « la seule bénédiction » jusqu'ici pour les Als, qui conservent le deuxième rang de la section malgré tout.

Motivation intacte

Lorsqu'une équipe se met à accumuler des défaites comme c'est présentement le cas pour les Alouettes, il peut arriver que la frustration engendre du découragement dans le vestiaire, tant chez les joueurs que chez les entraîneurs.

Mais même quand les temps étaient aussi durs qu'en 1982 pour les Concorde, personne au sein du club ne s'est laissé abattre, dit Jacques Dussault.

« J'étais le premier entraîneur francophone dans la LCF. Il aurait fallu que la tour du Stade olympique me tombe sur la tête pour que je



PHOTO LIAM RICHARDS, LA PRESSE CANADIENNE

Les Alouettes ont bien paru même s'ils ont été battus 16-11 à Regina, samedi soir. La défense montréalaise, dont Billy Parker (17), a limité les Roughriders à un touché. Il faudra néanmoins à l'équipe 7 victoires à ses 11 prochains matchs pour éviter de connaître une saison en deçà de ,500.

devienne négatif. [...] C'est certain que je n'étais pas content quand on perdait, mais j'arrivais quand même au bureau "crinqué" le lendemain et j'essayais de communiquer cela aux joueurs », explique-t-il.

De son côté, Higgins assure que la réalité est la même chez les Als et que ses troupes gardent le moral malgré les circonstances.

« J'ai été dans les sports toute ma vie et je sais qu'on ne peut pas demander à un entraîneur de constamment motiver ses joueurs. Il faut que les joueurs eux-mêmes soient motivés aussi. Et nos athlètes ont bien répondu à l'appel », explique-t-il.

On verra donc demain soir, à Winnipeg, si Higgins et les Alouettes seront en mesure de donner ce second souffle tant recherché à une saison qui, pour le moment, semble vouée à l'échec.

Simon Légaré avec l'équipe d'entraînement

Les Alouettes ont annoncé hier qu'ils avaient ajouté le joueur de ligne à l'attaque Simon Légaré à l'équipe d'entraînement. Légaré, qui mesure 6'4 et pèse 275 lb, a été choisi en sixième ronde (47^e au total) par les Alouettes au repêchage canadien de la LCF en 2013. Il a rejoint ses coéquipiers à Regina et les aide présentement dans leur préparation en vue de l'affrontement contre les Blue Bombers à Winnipeg, demain.

Le Montréalais de 24 ans a aidé les Carabins de l'Université de Montréal à terminer la saison 2012 avec une fiche de 8-1. Il s'est avéré un pilier au sein d'une ligne offensive qui a vu l'attaque des Carabins terminer au deuxième rang de la

conférence du Québec pour les points par rencontre avec 33,2. Il a été sélectionné dans l'équipe d'étoiles du Québec en 2010. À sa première saison avec les Carabins, Légaré a protégé Marc-Olivier Brouillette, l'ancien quart des Carabins qui est maintenant maraudeur chez les Alouettes. Il a vu sa dernière saison universitaire prendre fin prématurément en raison d'une blessure à un genou.

Les Alouettes ont également fait savoir qu'ils avaient libéré le demi défensif Michael Carter, le joueur de ligne à l'attaque Michael Simons, le joueur de ligne défensive Ameet Pall ainsi que le demi Brandon Rutley.

– La Presse Canadienne

Paquette ne tient rien pour acquis

L'attaquant recrue se concentre sur le camp du Lightning

GUILLAUME LEFRANÇOIS

Cédric Paquette a goûté à la Ligue nationale pendant six matchs la saison dernière. L'attaquant québécois met les bouchées doubles pour que son rêve se poursuive à l'automne.

Au menu de Paquette cet été: cinq entraînements par semaine en gymnase, trois séances hebdomadaires sur la patinoire, sans compter des cours occasionnels de patinage de puissance (*power skating*).

Il y a le rêve de revenir dans la LNH, mais il y a plus. En juillet, il a dû faire l'impasse sur le camp de développement du Lightning de Tampa Bay en raison d'une mystérieuse maladie. « Les mêmes symptômes qu'une pneumonie, sans en être une, a expliqué Paquette à *La Presse*, hier. J'ai été au lit pendant six jours, fiévreux. »

Paquette pourra se reprendre devant l'état-major du Lightning à compter de septembre pendant le camp des recrues. Un camp qui l'enverra à Nashville, où les espoirs du Lightning affronteront ceux des Predators, des Panthers de la Floride et des Bruins de Boston.

Son stage de six matchs avec le grand club lui a certainement flatté l'ego, mais sans lui faire croire que sa place est assurée dans la LNH.

« Je vais essayer d'être un leader pour les nouveaux qui arrivent, mais aussi montrer que je peux dominer parmi les recrues, explique-t-il. Avec l'expérience que j'ai vécue, je vais arriver là en confiance. Mais je vais faire comme si j'étais un nouveau, je vais tout donner pour montrer que ce n'était pas un "adon" qu'on m'ait rappelé. »

Ce camp sera aussi l'occasion pour Paquette de changer

le sujet des conversations qui le concernent. Car tant qu'il n'aura pas remis le pied sur la patinoire, il sera difficile d'éviter le sujet des dernières séries éliminatoires.

Paquette a patiné au sein d'un quatrième trio plutôt efficace au premier tour contre le Canadien. L'attaquant de 21 ans a même obtenu deux aides et il avait gagné la confiance de son entraîneur au point où il était sur la patinoire avec moins de 2 minutes et demie à jouer en troisième période dans un match à égalité 3-3, alors que son équipe risquait l'élimination.

Mais voilà qu'à l'issue d'une empoignade, il a écopé d'une pénalité; pendant celle-ci, Max Pacioretty a inscrit le but gagnant de la série.

Paquette avait la mine basse après le match, mais ils ont été plusieurs à le consoler. « Les plus vieux sont venus me voir. Eric Brewer a vraiment été gentil, il m'a parlé de 5 à 10 minutes et m'a raconté que ça lui était arrivé en début de carrière. [L'entraîneur-chef] Jon Cooper est venu me dire qu'il n'y a rien là. Et [le directeur général] Steve Yzerman a pris cinq minutes pour me dire que j'avais bien joué et de ne pas avoir la tête entre les deux jambes. »

Cooper avait également pris la défense de son joueur recrue devant les médias. « Il jouera longtemps dans cette ligue », avait-il dit, tout en le déresponsabilisant.

« Ça a fait du bien de voir qu'il a pris mon bord, je vois qu'il m'aime bien, ajoute Paquette. Après coup, quand tu y repenses, c'est un jeu d'erreur et ça s'est passé vite. Je me concentre maintenant sur le prochain camp. »



PHOTO CHRIS O'MEARA, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Cédric Paquette a fait bonne impression en six matchs la saison dernière dans l'uniforme du Lightning. L'attaquant a totalisé trois mentions d'aide, dont deux en première ronde éliminatoire contre le Canadien.



L'Impact affrontait le CD Fas, hier au Salvador, à 22h, heure du Québec. Lire tous les détails du match, disputé dans le cadre de la Ligue des champions, dans *La Presse+*.

La pire équipe de la LNH sera moins favorisée à la loterie

LA PRESSE CANADIENNE

NEW YORK — La loterie en prévision de la prochaine séance de repêchage de la LNH sera légèrement modifiée, mais des changements encore plus draconiens entreront en vigueur dès 2016.

Dans l'espoir de « refléter de façon plus appropriée la parité actuelle », la LNH a annoncé des modifications à sa loterie du repêchage afin que les chances des équipes qui sont en lice pour obtenir le premier choix soient plus équitables.

Dès 2015, l'équipe qui terminera au dernier rang de la LNH obtiendra 20 % des chances, en baisse par rapport aux 25 % précédents.

La deuxième pire équipe du circuit Bettman verra ses probabilités passer de 18,8 à 13,5 %, la troisième, de 14,2 à 11,5 % et la quatrième, de 10,7 à 9,5 %.

Les 10 formations suivantes verront leurs chances augmenter. Toutes les équipes qui participent aux séries éliminatoires seront exclues du processus de la loterie.

Puis, en 2016, la loterie du repêchage de la LNH ressemblera davantage à celle de la NBA, où les trois premiers rangs seront à l'enjeu. La pire équipe de la LNH pourrait être la quatrième à se présenter à l'estrade, plutôt que la deuxième, au pis, comme c'est le cas actuellement.

Le beau parcours de François Ratier



RONALD KING
CHRONIQUE

Lorsque Magali Harvey a fini de répondre aux questions, la majorité des participants à la téléconférence sont partis. Il restait, en direct de sa France natale, François Ratier, l'entraîneur de l'équipe canadienne de rugby féminin qui a atteint la finale de la Coupe du monde. Et son parcours est intéressant...

Vous pouvez lui parler au bar L'Barouf de la rue Saint-Denis, un rendez-vous de gens de rugby. Lorsque Magali est apparue sur la Toile, défonçant la défense française, j'ai réalisé que Ratier, ce maniaque qui est venu de France pour nous faire connaître le rugby, était sur les lignes de côté.

Il a traversé l'Atlantique pour vivre de sa passion. Il a vite été embauché à la Fédération québécoise, et on peut dire qu'il a réussi son pari.

Comment réagissent les Français, favoris de la Coupe, quand l'un des leurs vient les éliminer avec une équipe étrangère?

«Le monde du rugby est petit. Nous nous connaissons tous. Après la déception et la surprise, ils sont passés à autre chose. C'est dans la culture du rugby. On demeure tous des amis après le match, quel que soit le résultat.»

D'où la jolie devise: *Parfois vainqueurs, toujours amis...*

«Mais, franchement, j'aurais préféré affronter la France en finale...»

Quel est l'avenir de l'équipe canadienne féminine après cette finale?

«Tout va dépendre du financement. Nous avons la chance d'avoir un groupe de filles prêtes à sacrifier leur temps, leur carrière, leurs études... À chaque déplacement pour un tournoi international, elles payent 2000\$ de leur poche. Avec cinq tournois, ça fait 10 000\$.

«Six de nos filles ont été élues dans l'équipe d'étoiles de la Coupe du monde. Mais aurons-nous une autre génération comme celle-là dans quatre ans? Ce n'est pas certain. Les équipes que nous affrontons, comme l'Angleterre et la France, sont financées en entier par l'État.»

Et l'avenir de François Ratier comme entraîneur?

«Je n'en sais rien. J'ai pris l'équipe en mains il y a 12 mois. J'ai vu que nous avions le potentiel d'être parmi les meilleures au monde.

«Mon contrat a pris fin dimanche



PHOTO RUGBY CANADA

François Ratier, entraîneur-chef de l'équipe féminine canadienne de rugby, a conduit sa formation à la finale de la Coupe du monde contre l'Angleterre.

dernier. J'ai un travail à temps plein à la Fédération. Dépister, former, organiser... Je dois rencontrer mon patron.»

Quant aux habitués du bar L'Barouf... «Je reviens à Montréal le 24, je devrais passer le 25...»

Magali

Magali Harvey l'a dit plusieurs fois: «Je ne suis pas là pour gagner de l'argent. Je suis là pour la passion, pour jouer au plus haut niveau et aller aux Jeux olympiques...» (Le rugby à sept fera son retour aux prochains Jeux d'été.)

«Je joue aussi au rugby à sept. Il y a beaucoup d'espace pour courir. Mais mon cœur est dans le rugby à 15, à cause du jeu collectif.

«Beaucoup de gens m'ont vue réussir un essai de 80 mètres, mais la plupart ne savent pas que c'est grâce au travail de tout le groupe.

«Tant mieux si ça fait connaître notre sport. D'autres femmes vont vouloir jouer. J'aimerais mettre fin au stéréotype qui veut que le rugby soit un

sport pour un certain type de femme.

«J'ai commencé à jouer au secondaire à l'école Saint-Patrick, à Québec. C'était obligatoire, avec le soccer. Au début, ça me faisait peur, j'avoue.

«Je ne m'attendais pas à autant d'attention après la Coupe du monde. Mais je suis un peu déçue. Je pensais vraiment que nous pouvions gagner en finale.»

Et cette course, justement, contre la France en demi-finale?

«On est parties de notre ligne de cinq. J'ai confiance en ma vitesse et mes coéquipières ont confiance en ma vitesse. Elles m'ont apporté le ballon et je n'ai pas pensé à grand-chose. Je me souviens d'avoir regardé derrière moi et une des filles m'a crié: "Go! Just go!" »

Moi aussi, dans mon salon, je criais: Go, Magali!

Collectif ou rien...

Notre ami Robert Sirois fait du bon travail à la tête de sa Fondation Équipe-Québec. Il a envoyé une

équipe de soccer, dirigée par Patrice Leduc, à un tournoi à Marseille pour nations non reconnues par la FIFA (la Catalogne, la Provence, des provinces de l'Inde...), et il travaille à mettre sur pied des compétitions d'athlétisme et d'autres sports où le Québec présenterait sa propre équipe.

Un projet noble et légitime qui n'est pas facile à vendre à des commanditaires.

Je ne suis pas d'accord, par contre, avec le communiqué de félicitations envoyé par la Fédération Équipe-Québec «aux sept Québécoises de l'équipe canadienne...»

En tant qu'ancien hockeyeur de la LNH, tu sais très bien, Bob, qu'un joueur n'est rien sans ses coéquipiers. Qu'une équipe de sport transcende la politique, et que c'est très bien ainsi.

Magali Harvey et ses coéquipières ont d'ailleurs déclaré et répété que leur force, c'était leur esprit de groupe.

Bravo pour ton travail, mais là, je n'embarque pas dans ta démarche, mon vieux copain.

EN RAFALE

FOOTBALL

Pas d'autre mandat pour Mark Cohon

Le commissaire de la LCF Mark Cohon a annoncé, hier, qu'il ne sollicitera pas un 3^e mandat à l'expiration de son contrat le printemps prochain. Le 12^e commissaire de l'histoire de la ligue figure parmi ceux ayant occupé le poste le plus longtemps. Mentionnant que le temps était arrivé pour lui de relever de nouveaux défis, Cohon a informé le conseil des gouverneurs de la ligue de sa décision. L'homme âgé de 48 ans a été fort actif au cours de ses 2 mandats de 4 ans.

«Qu'on pense à notre contrat de télédiffusion avec Bell Media, à l'élan de renouveau apporté par des stades neufs et améliorés partout au pays, au retour du football de la LCF à Ottawa, à la première politique antidopage de l'histoire de la ligue ou à une nouvelle convention collective bien structurée avec nos joueurs, nous avons réalisé de grandes choses.»

— La Presse Canadienne

Hoyer préféré à Manziel

L'entraîneur-chef des Browns de Cleveland Mike Pettine a arrêté son choix sur Brian Hoyer comme quart-arrière débutant au détriment de la recrue très prometteuse Johnny Manziel. Pettine a eu une rencontre avec son personnel d'entraîneurs mardi.

Hoyer amorcera donc le match inaugural de l'équipe contre les Steelers de Pittsburgh, le 7 septembre. Pettine a pris le temps d'analyser la situation à la suite des performances en dents de scie de Hoyer et de Manziel dans le match hors-concours de lundi, que les Browns ont perdu, 24-23, contre les Redskins de Washington. Pendant ce match, Manziel a fait un doigt d'honneur aux joueurs des Redskins; Pettine a admis que ce geste a pesé dans sa décision de lui préférer Hoyer.

— Associated Press

TENNIS

Bouchard perd contre Stosur

La Québécoise Eugenie Bouchard a pris la direction de la sortie au tournoi de New Haven, hier, en vertu d'un revers expéditif de 6-2 et 6-2, au 2^e tour contre l'Australienne Samantha Stosur. Bouchard, 3^e tête de série, avait mis fin à une série de 3 revers en battant Bojana Jovanovski, lundi, au premier tour. Elle a toutefois retrouvé ses mauvais plis des dernières semaines contre Stosur, concédant 2 bris dans chaque manche et commettant un total de 7 doubles fautes. Stosur a été plus solide au service et elle a eu besoin d'une heure et 13 minutes pour venir à bout de Bouchard. De son côté, Caroline Wozniacki a été surprise 6-4 et 6-2 par l'Italienne Camila Giorgi.

— Associated Press



Eugenie Bouchard

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

SOCCKER / COUPE DU MONDE U-20

Une finale Allemagne-Nigeria, dimanche

L'Allemagne s'est qualifiée pour la finale de la Coupe du monde U-20 de soccer féminin, hier, devant 6634 spectateurs au Stade olympique, en vertu d'une victoire de 2-1 contre la France. Lena Petermann, à la 81^e minute de jeu, a fait la différence au profit de l'Allemagne. Pauline Bremer (12^e) avait auparavant inscrit son 5^e but du tournoi pour la sélection allemande. Griedge Mbock Bathy (45^e) a égalé le score à 1-1 pour les Françaises. Les Bleuettes ont multiplié les occasions de but pendant la rencontre, en première demie surtout, mais elles ont tantôt manqué de précision, et se sont tantôt butées à la gardienne allemande Meike Kaemper. Il y a eu 22 tirs décochés vers cette dernière au cours de la rencontre, dont 10 étaient cadrés. L'Allemagne, elle, s'est contentée de 5 tirs, dont 4 cadrés. Les adversaires des Allemandes en grande finale au Stade olympique, dimanche, seront les Nigérianes. Le Nigeria a vaincu la Corée du Nord 6-2 dans l'autre demi-finale, à Moncton, grâce notamment aux 4 buts d'Asisat Oshoala. La finale pour la 3^e place, en lever de rideau du programme double de dimanche à Montréal, sera donc disputée entre la France et la Corée du Nord.

— La Presse Canadienne



PHOTO JED JACOBSON, AFP
Curt Schilling

BASEBALL

Schilling soigne un cancer de la bouche

Curt Schilling, un ancien lanceur étoile des ligues majeures, combat un cancer de la bouche qu'il attribue à 30 années de consommation de tabac à mâcher. Schilling a révélé, hier, plusieurs détails sur la maladie qui l'afflige, sur les ondes d'une station de radio de Boston. Il avait dévoilé en février qu'il souffrait d'un cancer, mais il n'en avait pas précisé le type. Schilling a subi des traitements de chimiothérapie et de radiothérapie pendant sept semaines et il est en rémission. Il a précisé avoir perdu 75 lb. Le lanceur a remporté la Série mondiale à trois reprises, avec les Diamondbacks de l'Arizona et les Red Sox de Boston.

— Associated Press

Serena sera favorite

Serena Williams sera la favorite des Internationaux des États-Unis, où elle tentera de remporter un 3^e titre de suite: la Québécoise Eugenie Bouchard, elle, sera la 7^e tête de série. Simona Halep, la finaliste des Internationaux de France, est 2^e tête de série après avoir atteint son meilleur classement en carrière plus tôt ce mois-ci. Elle n'a jamais franchi le 4^e tour des Internationaux des États-Unis. La championne de Wimbledon, Petra Kvitova, sera 3^e puisque la 3^e joueuse mondiale, Li Na, est à l'écart du court en raison d'une blessure à un genou. Agnieszka Radwanska, qui a remporté la Coupe Rogers à Montréal, sera la 4^e tête de série. La Russe Maria Sharapova, gagnante de cinq tournois du Grand Chelem en carrière, sera 5^e.

— Associated Press

ATHLÉTISME

Dylan Armstrong aura sa médaille

Après une longue attente, le lanceur de poids canadien Dylan Armstrong va finalement recevoir la médaille de bronze olympique pour la 3^e place obtenue aux Jeux de Pékin en 2008. Armstrong avait initialement terminé 4^e, mais la suspension à vie pour dopage dont le Biélorusse Andrei Mikhnevich a écopé l'an dernier l'avait fait passer en 3^e position. En Chine, Armstrong avait manqué le podium par moins de 1 centimètre derrière Mikhnevich. Le Biélorusse a été sanctionné à vie l'an dernier parce qu'il s'agissait pour lui d'une seconde offense. Il avait déjà échoué à un test antidopage lors des Championnats du monde de Helsinki en 2005. Le Comité olympique canadien (COC) a confirmé que le Comité international olympique (CIO) avait décidé d'attribuer la médaille de bronze à Armstrong.

— La Presse Canadienne



LA TOUTE NOUVELLE CHRYSLER 200 2015



Prix des modèles Chrysler 200C 2015 montrés : 29 850 \$**

SUR PAPIER, ELLE EST REMARQUABLE. IMAGINEZ SUR LA ROUTE.

	CHRYSLER 200	FORD FUSION	HONDA ACCORD	TOYOTA CAMRY
TRANSMISSION INTÉGRALE LIVRABLE	OUI	OUI	NON	NON
MOTEURS LIVRABLES	4 CYL. 2,4 L TIGERSHARK ^{MC} (184 CH)	4 CYL. 2,5 L (175 CH)	4 CYL. 2,4 L (185 CH)	4 CYL. 2,5 L (178 CH)
	V6 PENTASTAR ^{MC} 3,6 L À VVT (295 CH)	4 CYL. TURBO 2 L (240 CH)	V6 3,5 L (278 CH)	V6 3,5 L (268 CH)
TRANSMISSION À 9 VITESSES DE SÉRIE	OUI	NON	NON	NON
AIDE AU STATIONNEMENT PARALLÈLE ET PERPENDICULAIRE	LIVRABLE	PARALLÈLE SEULEMENT	NON	NON
CONSOMMATION DE CARBURANT SUR ROUTE ^A	AUSSI PEU QUE 6,4 L/100 KM ^B	AUSSI PEU QUE 7,0 L/100 KM	AUSSI PEU QUE 6,9 L/100 KM	AUSSI PEU QUE 6,6 L/100 KM
ÉCRAN DE 7 PO PERSONNALISABLE INTÉGRÉ AU TABLEAU DE BORD	LIVRABLE	LIVRABLE	NON	NON

2014 IIHS TOP SAFETY PICK+
« MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+ » SELON L'IIHS

Applicable sur les modèles équipés d'un dispositif livrable de prévention des collisions frontales.

PLUS DE 60 CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ DE SÉRIE ET LIVRABLES – LES CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ LES PLUS ÉVOLUÉES DANS SA CATÉGORIE.^Ø

CHRYSLER 200 LX 2015

À PARTIR DE:

23 495\$[‡]

LE PRIX INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT ET LES FRAIS SUR LE CLIMATISEUR.

ET PROFITEZ

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE:

0%[‡]

JUSQU'À 36 MOIS ET AUCUN ACOMPTÉ



Modèle Chrysler 200C 2015 montré**

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP^{MD} | DODGE | RAM DU QUÉBEC

chrysler.ca/offres

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.
15 MODÈLES QUI CONSOMMENT AUSSI PEU QUE 7,1 L/100 KM OU MOINS SUR ROUTE.



RAM

DODGE



Jeep



L'affirmation « Moins d'essence. Plus de puissance. Une valeur sûre. » est une comparaison entre les gammes complètes 2014 et 2013 de Chrysler Canada. L'affirmation « 7,1 L/100 km ou moins » est basée sur les estimations de consommation de carburant sur autoroute du programme *ÉnerGuide* 2014. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – aux fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *ÉnerGuide*. **Le consommateur avisé lit les petits caractères :** ‡, +, **. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants à compter du 1^{er} août et pendant le mois en cours seulement, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 695 \$) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 \$) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsqu'applicable). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. † Le prix d'achat annoncé s'applique au modèle Chrysler 200 LX 2015 (UFCE41 + 28A) : 23 495 \$. Le prix d'achat comprend les frais de transport de 1 695 \$ et, le cas échéant, une remise au comptant et/ou un boni au comptant. ± Le taux de financement à l'achat à partir de 0 % jusqu'à 36 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et est applicable sur le nouveau modèle Chrysler 200 LX 2015. Exemple : Chrysler 200 LX 2015 (UFCE41 + 28A) avec un prix d'achat de 23 495 \$, financé à un taux de 0 % pour 36 mois, sans aucun acompte (0 \$), équivaut à 78 paiements aux deux semaines de 301,22 \$, des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 23 495 \$. ** Prix des modèles Chrysler 200C 2015 (UFCS41 + 28N) montrés : 29 850 \$. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Ø Selon le segment supérieur des berlines intermédiaires 2014 de *Ward's*. Exclut les autres véhicules conçus et construits par Chrysler Group LLC. Δ Selon les cotes de consommation de carburant 2015 d'*ÉnerGuide*. Nouvelles méthodes d'essai à 5 cycles approuvées par le gouvernement du Canada. La consommation de carburant réelle variera selon vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Consultez votre concessionnaire pour en savoir plus sur les cotes *ÉnerGuide*. Ω Pour les modèles équipés d'un moteur 4 cylindres en ligne Tigershark^{MC} MultiAir^{MD} de 2,4 L. Efficacité allant jusqu'à 10,2 L/100 km (28 mpg) en ville et 6,4 L/100 km (44 mpg) sur route. ^{MC} Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. ^{MD} Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge • RAM**